

# RAPPORT FINANCIER

ÉDITION 2025



## LE MOT DU TRESORIER

Dans un paysage marqué par une incertitude croissante et la montée des tensions, sur les plans des relations internationales, de la politique intérieure française, et par le bouleversement des modèles économiques des associations, Médecins du Monde-France a poursuivi en 2025 son engagement historique auprès des populations concernées en France et à l'international, répondant aux urgences et aux crises et mettant en œuvre des projets innovants de développement à long terme et de transformation sociale.

Le présent rapport financier rend compte de notre résolution tout en illustrant les contraintes dans lesquelles elle s'inscrit. Il témoigne d'une gestion prudente mais déterminée, au service du projet associatif de Médecins du Monde. Il s'inscrit pleinement dans le prolongement du rapport moral 2025 : celui d'une organisation qui assume une position de résistance, continue à soigner et à témoigner, et fait de ses choix financiers un levier stratégique pour défendre le droit à la santé et la solidarité internationale.

Encore une fois, la confiance de nos bailleurs, la fidélité de nos donateurs et la générosité de nos soutiens nous ont permis de confirmer nos engagements sur divers terrains, avec des charges globales à la hauteur de 147 millions d'euros, témoignant d'un niveau d'activité qui reste élevé. Dans le contexte tendu que nous avons évoqué, et notamment la baisse observée des produits (143M€), c'est en soi un motif de fierté, même si on doit constater que la croissance qui avait marqué les derniers exercices est désormais contenue (-1,5% par rapport à 2024).

Cet exercice 2025 est déficitaire (-3,7M€), conformément à sa construction. Dans la logique de notre stratégie d'investissements, nous assumons en effet un déficit maîtrisé, en ayant recours aux réserves spécifiques dont nous nous sommes dotés, outils financiers au service de nos priorités politiques, qui sont révisés à chaque assemblée générale.

Notre modèle de financement reste globalement équilibré, avec des financements publics représentant un peu moins de 50% des produits totaux (66M€). Mais le volume de ces subventions a amorcé une baisse notable (-11%), marqueur indéniable de la crise de la solidarité internationale.

Fort heureusement, l'extraordinaire générosité du public, comprenant les legs et la collecte, en hausse de 6% dans un environnement pourtant défavorable - il faut le souligner et le saluer -, nous a permis de maintenir une marge de manœuvre financière en disposant de ressources non affectées en hausse par rapport aux attendus du révisé budgétaire.

Comme le postule notre Plan Stratégique, cet équilibre entre financements privés et publics conjugué à un effort redoublé de diversification de nos sources de financement permet d'asseoir notre indépendance politique et opérationnelle. Dans le même ordre d'idée, notre choix d'assurer 9 mois d'exploitation couverts par les fonds propres nous permet de façon plus sereine d'affronter les incertitudes de la situation internationale et financière, tandis que la constitution d'une enveloppe d'imprévus conséquente dans notre budget garantit notre capacité de réponse immédiate aux urgences. MdM se donne les moyens d'assumer ses responsabilités.

En 2026 comme en 2025, nous naviguons par gros temps et nous faisons face à des bouleversements qui, certes, suscitent de l'anxiété, mais redoublent également notre passion pour l'engagement.

Cela doit nous conduire à revisiter avec lucidité notre modèle financier, en questionnant notre recours aux réserves et notre dépendance vis-à-vis de certains bailleurs, en explorant de nouvelles pistes de financement qui allient créativité et respect de nos principes fondamentaux.

Notre solidité s'appuie déjà sur des investissements structurants significatifs (systèmes d'information, immobilier, réseau, collecte) que nous continuerons à étayer.

Au-delà des chiffres, c'est la mobilisation quotidienne et enthousiaste de nos équipes, bénévoles et salariées, sur tous les terrains, qui est le socle de notre capital de confiance et à laquelle répond l'admirable générosité du public : nous sommes équipés pour naviguer.

**Dr Marc Tyrant**

## SOMMAIRE

<b>Mot du trésorier</b>	<b>2</b>
<b>Partie 1 :</b>	
• <b>Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2025</b>	<b>4</b>
• <b>Bilan 2025</b>	<b>9-10</b>
• <b>Compte de résultat 2025</b>	<b>11</b>
• <b>Annexe</b>	<b>12</b>
<b>Partie 2: Analyse des comptes 2025</b>	<b>45</b>
<b>Compte de résultat 2025</b>	<b>46</b>
<b>Bilan 2025</b>	<b>49</b>
<b>Compte de Résultat par Origine et par Destination 2025 (CROD)</b>	<b>51</b>
<b>Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public 2025 (CER)</b>	<b>67</b>
<b>Partie 3:</b>	
<b>Le rapport spécial sur les conventions réglementées</b>	<b>68</b>
<b>Partie 4:</b>	
<b>Le budget pour l'exercice 2026</b>	<b>70</b>

## **Partie 1**

# **Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2025**



Carré Vert  
45, rue Kléber  
92300 Levallois-Perret

## Médecins du Monde

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA  
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à  
directoire et conseil de surveillance  
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

**Médecins du Monde**

Association reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989  
Siège social : 84 avenue du Président Wilson – 93210 Saint-Denis  
SIREN : 321 018 749

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association Médecins du Monde,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Médecins du Monde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la partie « Changement de méthodes comptables : application du nouveau Plan comptable général (PCG) » de l'annexe des comptes annuels concernant la mise en application des règlements ANC n°2022-06 et 2023-03.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 24 de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, 27 mai 2026

Signé par :  
  
130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

Associée

**BILAN ACTIF AU 31/12/2025**

BILAN ACTIF AU 31/12/2025 (en euros)	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 541 473	1 292 015	249 457	186 705
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	69 609		69 609	280 548
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	8 320 000		8 320 000	8 320 000
Constructions	20 986 247	3 333 878	17 652 369	18 488 097
Instal. techn., mat. et out. indus.	8 779 352	5 328 298	3 451 054	3 913 723
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	187 638		187 638	
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	6 637 312		6 637 312	7 204 441
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	51 792		51 792	26 792
Prêts	1 283 656		1 283 656	1 186 425
Autres	686 730		686 730	717 905
<b>Total I</b>	<b>48 543 808</b>	<b>9 954 191</b>	<b>38 589 617</b>	<b>40 324 637</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	423 917		423 917	412 335
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	37 970 525		37 970 525	57 847 074
Créances reçues par legs ou donations	4 225 165		4 225 165	6 038 110
Autres créances	1 215 367		1 215 367	2 088 764
Charges constatées d'avance	8 200 380		8 200 380	8 691 765
Valeurs mobilières de placement	285		285	1 426
Instruments de trésorerie			-	
Disponibilités	111 733 981		111 733 981	102 052 404
<b>Total II</b>	<b>163 769 619</b>	<b>-</b>	<b>163 769 619</b>	<b>177 131 879</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)	631 488		631 488	135 612
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>212 944 915</b>	<b>9 954 191</b>	<b>202 990 724</b>	<b>217 592 127</b>

**BILAN PASSIF AU 31/12/2025**

<b>BILAN PASSIF AU 31/12/2025 (en euros)</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	15 245	15 245
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	67 775 612	69 731 014
Autres	43 242 484	42 005 846
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-3 680 844	-718 764
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>107 352 497</b>	<b>111 033 341</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>107 352 497</b>	<b>111 033 341</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	9 824 167	10 466 973
Fonds dédiés	1 617 541	1 959 164
<b>Total II</b>	<b>11 441 708</b>	<b>12 426 137</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	2 829 882	1 981 665
Provisions pour charges	1 587 824	1 824 104
<b>Total III</b>	<b>4 417 706</b>	<b>3 805 769</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	181 385	31 688
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	9 860 064	6 104 404
Dettes des legs ou donations	947 418	573 690
Dettes fiscales et sociales	7 358 338	6 887 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	93 963	316 478
Autres dettes	4 257 013	12 370 798
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	56 910 386	63 465 988
<b>Total IV</b>	<b>79 608 568</b>	<b>89 750 518</b>
Ecarts de conversion Passif (V)	<b>170 245</b>	<b>576 362</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)</b>	<b>202 990 724</b>	<b>217 592 127</b>

## COMPTE DE RESULTAT 2025

COMPTE DE RESULTAT - exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 (en euros)	Exercice 2025	Exercice 2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	3 380	21 665
<b>Ventes de biens et service</b>		
Ventes de bien		
<i>dont vente de dons en nature</i>	304 092	209 481
Ventes de prestations de service	304 092	209 481
<i>dont partages</i>		
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>137 017 972</b>	<b>140 854 854</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	65 849 974	73 786 628
Versement des fondations		
Ressources liées à la générosité du public	66 459 699	62 548 007
Dons manuels	55 035 776	53 818 171
Dons manuels issus de la collecte réseau	633 931	387 359
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	10 789 992	8 342 476
Contributions financières	4 708 299	4 520 219
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 914 856	2 157 474
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	14 414	
Utilisation des fonds dédiés	723 762	109 582
Autres produits	1 736 674	1 154 089
<b>Total I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>141 715 149</b>	<b>144 507 145</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	1 589 050	99 972
Variation de stock	-213 929	46 823
Autres achats et charges externes	48 074 795	53 977 576
Aides financières	20 054 218	19 888 503
Impôts, taxes et versements assimilés	4 418 863	4 327 077
Salaires et traitements	49 910 851	50 144 500
Charges sociales	13 947 110	12 950 874
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 978 780	1 855 183
Dotations aux provisions	2 055 847	2 906 042
Reports en fonds dédiés	382 138	996 662
Autres charges	2 751 469	887 641
<b>Total II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>144 949 194</b>	<b>147 987 206</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-3 234 045</b>	<b>3 480 061</b>

COMPTE DE RESULTAT - exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 (en euros)	Exercice 2025	Exercice 2024
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	826 582	2 549 297
Autres intérêts et produits assimilés	135 612	591 361
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	553 628	961 920
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions v.m.p et instrument de trésor		
<b>Total III PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 515 821</b>	<b>4 102 578</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	605 270	135 612
Intérêts et charges assimilées	118	1 941
Différences négatives de change	1 356 538	1 161 002
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions v.m.p et instrument de trésor		
<b>Total IV CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 961 926</b>	<b>1 298 555</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-446 104</b>	<b>2 804 023</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-145 395 298</b>	<b>-145 183 183</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	10 054	10 150
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	12 599	5 1026
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-2 545</b>	<b>-40 876</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-1 850	1 850
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>143 241 024</b>	<b>148 619 873</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>146 921 868</b>	<b>149 338 637</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-3 680 844.03</b>	<b>-718 764</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	63 398	321 787
Prestations en nature	149 823	54 321
Bénévolet	4 465 904	4 653 160
<b>TOTAL</b>	<b>4 679 125</b>	<b>5 029 268</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mise à disposition gratuite de biens	63 398	321 787
Prestations en nature	149 823	54 321
Personnel bénévole	4 465 904	4 653 160
<b>TOTAL</b>	<b>4 679 125</b>	<b>5 029 268</b>

## SOMMAIRE DE L'ANNEXE

<b>1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</b>	<b>13</b>
1.1. <b>Objet social, missions sociales, périmètre d'activité, et moyens d'action</b>	<b>13</b>
1.2. <b>Faits significatifs de l'exercice <sup>2</sup></b>	<b>13</b>
<b>2. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION, D'EVALUATION OU DE COMPTABILISATION</b>	<b>14</b>
<b>3. RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2025</b>	<b>14</b>
<b>4. REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	<b>15</b>
4.1. <b>Référentiel comptable</b>	<b>15</b>
4.2. <b>Immobilisations et amortissements</b>	<b>16</b>
4.3. <b>Stocks et dépréciation des stocks</b>	<b>17</b>
4.4. <b>Créances</b>	<b>17</b>
4.5. <b>Dettes</b>	<b>18</b>
4.6. <b>Placements de trésorerie</b>	<b>18</b>
4.7. <b>Comptes bancaires et caisses en devises</b>	<b>18</b>
4.8. <b>Subventions publiques ou contributions financières – Opérations internationales</b>	<b>18</b>
4.9. <b>Subventions d'exploitation et d'investissement - Opérations France</b>	<b>18</b>
4.10. <b>Fonds dédiés sur les produits des tiers financeurs</b>	<b>19</b>
4.11. <b>Cotisations</b>	<b>19</b>
4.12. <b>Financements obtenus pour le compte du réseau international</b>	<b>19</b>
4.13. <b>Projets de l'entité</b>	<b>20</b>
4.14. <b>Provision pour risques et charges</b>	<b>22</b>
4.15. <b>Legs et autres libéralités</b>	<b>22</b>
4.16. <b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>23</b>
4.17. <b>Autres informations</b>	<b>24</b>
<b>5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>	<b>26</b>
5.1. <b>Tableau de mouvement des immobilisations</b>	<b>26</b>
5.2. <b>Tableau des amortissements</b>	<b>26</b>
5.3. <b>Tableau des valeurs nettes comptables</b>	<b>27</b>
<b>6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>27</b>
<b>7. STOCKS</b>	<b>28</b>
<b>8. ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>28</b>
<b>9. PRODUITS À RECEVOIR</b>	<b>28</b>
<b>10. DISPONIBILITES</b>	<b>29</b>
10.1. <b>Placements</b>	<b>29</b>
10.2. <b>Banques et caisses</b>	<b>29</b>
<b>11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>29</b>
<b>12. VARIATION DES FONDS PROPRES</b>	<b>30</b>
<b>13. TABLEAU DES PROVISIONS</b>	<b>30</b>
<b>14. FONDS DEDIES ET FONDS REPOTES</b>	<b>31</b>
<b>15. ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>31</b>
<b>16. DETAIL CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>32</b>
<b>17. SUIVI DES LIBERALITES REALISEES SUR L'EXERCICE</b>	<b>32</b>
<b>18. CHARGES A PAYER</b>	<b>33</b>
<b>19. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>33</b>
<b>20. ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER</b>	<b>34</b>
<b>21. ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>35</b>
21.1. <b>Engagements reçus</b>	<b>35</b>
21.2. <b>Engagements donnés</b>	<b>35</b>
<b>22. INFORMATIONS LIEES AU PERSONNEL</b>	<b>36</b>
22.1. <b>Effectifs au 31 décembre 2025</b>	<b>36</b>
22.2. <b>Salaires de droit français</b>	<b>36</b>
<b>23. DETAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>37</b>
<b>24. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) et COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD)</b>	<b>38</b>
24.1. <b>Les emplois</b>	<b>40</b>
24.2. <b>Les ressources</b>	<b>42</b>
24.3. <b>Éléments particuliers aux CROD et CER</b>	<b>43</b>
24.4. <b>Contributions en nature</b>	<b>44</b>

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 mai 2026.

## 1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 1.1 **Objet social, missions sociales, périmètre d'activité, et moyens d'action**

Association de solidarité internationale fondée en 1980, Médecins du Monde a pour vocation, à partir de sa pratique médicale et en toute indépendance :

- de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le monde et en France,
- de révéler les risques de crises et de menaces pour la santé et la dignité afin de contribuer à leur prévention
- de dénoncer par ses actions de témoignage et de plaider les atteintes aux droits humains plus particulièrement les entraves à l'accès aux soins.

Médecins du Monde mobilise, en faveur des populations éprouvées, tous les moyens humains et matériels à sa disposition, pour leur apporter des secours dans les délais les plus brefs, avec l'efficacité et la compétence requises.

Médecins du Monde assure son indépendance politique en diversifiant ses ressources financières.

Celles-ci proviennent de la générosité du public (dons et legs), et des subventions publiques, des contributions financières privées, du mécénat, nationaux et internationaux, propres à lui permettre de remplir sa mission dans toutes les parties du monde.

La générosité du public finance directement les projets et les frais de coordination assurant la qualité et l'efficacité de ces derniers ; son effet multiplicateur permet également de réunir des fonds publics et privés complémentaires et de financer ainsi des actions plus nombreuses et de plus grande envergure.

Médecins du Monde travaille en partenariat avec les organismes internationaux, les autorités constituées des pays d'intervention, les organisations publiques, les collectivités nationales ou régionales et les acteurs de la société civile.

L'association peut soutenir d'autres entités partenaires en France ou à l'étranger, à condition que ces entités poursuivent un but non lucratif et que leur activité participe à la mise en œuvre de l'objet social de Médecins du Monde. Ce soutien vise à accompagner ou renforcer des entités en vue d'une meilleure pérennité de nos interventions.

L'association peut également verser des aides financières à des associations membres du réseau international de Médecins du Monde ayant signé un accord de licence de marque avec l'association, pour les aider à développer leur action au plan local ou international.

### 1.2 **Faits significatifs de l'exercice**

#### **Résultat déficitaire en 2025 (-3,7M€)**

L'année se solde en effet par un résultat d'exploitation négatif (-3,2M€), légèrement plus favorable qu'en 2024 (-3,5M€), un résultat exceptionnel non significatif et un résultat financier négatif (-0,4M€ contre 2,8M€ en 2024).

Ce résultat déficitaire avait été anticipé au moment de la construction budgétaire dans un contexte d'utilisation des réserves pour accompagner les projets et la transformation de l'association. MdM a en 2025 effectué des dépenses à hauteur de 9,2M€ en lien avec les réserves pour projets de l'entité constituées au cours de ces dernières années.

#### **Activité soutenue malgré une diminution des opérations à l'international**

L'exercice 2025 est marqué par la poursuite d'un niveau élevé d'activité (total des charges :146,9M€ contre 149,4M€ en 2024, soit -1,6%, ainsi que par des investissements importants, notamment portés par les projets de transformation (systèmes d'information, immobilier, développement du réseau, collecte).

Les opérations menées par Médecins du Monde à l'international diminuent en 2025 (-5,1M€) pour atteindre 70,1M€ (contre 75,2M€ en 2024, mais à relativiser par rapport à 2023, où le montant des opérations directes internationales s'élevait à 58,7M€). Cette régression est due à un contexte humanitaire défavorable avec la crise des financements publics institutionnels et celle de la solidarité de façon plus large.

Le compte de résultat par objectif et par destination (CROD) continue de refléter la priorité donnée aux missions sociales et aux opérations, que ce soit en France ou à l'international. En effet, les missions sociales représentent 80,2% des emplois, avec une augmentation du pourcentage des missions sociales en France (21% des missions sociales en 2025 contre 19% en 2024), les frais de recherche de fonds 14,7% et les frais de fonctionnement 5,1%.

### Dynamique des ressources

L'exercice 2025 se caractérise également par une progression de la générosité du public, que ce soit la collecte ou les legs, ces derniers atteignant un niveau très supérieur à 2024 (10,8M€ contre 8,3M€ en 2024).

Dans un contexte international incertain (notamment l'évolution des financements publics internationaux), l'appui à la collecte, les efforts de diversification des ressources et la recherche de nouveaux bailleurs et de nouveaux leviers de financement ont donné des résultats satisfaisants en 2025.

### Gouvernance

A l'issue des élections de l'Assemblée Générale de juin 2025, Dr Jean-François Corty et Dr Marc Tyrant ont été reconduits dans leur mandat, respectivement, de **Président** et de **Trésorier** de l'association.

### Modification du périmètre des missions en 2025 :

#### Ouvertures :

- France : Projet travailleurs agricoles précarisés dans le Languedoc Roussillon ; projet Mineurs non Accompagnés en Ile de France ; nouvelle phase du projet 4i dans les Pays de la Loire.
- Afrique : réponse aux inondations au Nigéria ; projet urgence dans le Nord Kivu (République Démocratique du Congo-RDC) ;
- Asie : projet à Farah en Afghanistan ; projet Droits et Santé Sexuels et Reproductifs à Mindanao aux Philippines
- Moyen Orient : ouverture projet en Syrie de soutien à des centres de santé
- Transversal : poursuite des formations à la préparation aux urgences (e-prep).

#### Fermetures :

- France : fermeture de la délégation Corse
- Afrique : fermeture du projet santé mentale en Ethiopie ; fermeture du projet de relèvement post-cyclone à Madagascar ; fermeture du projet Droits et Santé Sexuels et Reproductifs à Kinshasa en RDC ; fermeture du projet de Soins de santé primaires à Bouca en République Centrafricaine ; fermeture du projet Droits et Santé Sexuels et Reproductifs auprès des jeunes et des adolescents en Tanzanie
- Europe : fermeture du projet à Sliven en Bulgarie.
- Asie : Fermeture du projet dans le Khyber Pakhtunkhwa au Pakistan ;

## 2. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Application du nouveau Plan comptable général (PCG) :

- Application du règlement 2022-06 modifiant le règlement ANC 2014-03
- Application du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morale de droit privé à but non lucratif.

En l'espèce, ce changement de méthode comptable n'a pas d'incidence sur la présentation globale des comptes pour Médecins du Monde.

## 3. RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Dix réserves pour projets de l'entité ont été constituées ces dernières années.

Elles sont destinées à :

- Adapter les locaux utilisés par nos délégations en France, à nos missions et à la réglementation, et couvrir les éventuels investissements immobiliers en régions ;
- Financer les investissements liés au plan de transformation de MdM-France, notamment ceux liés à la transformation de notre système d'information (nouvel ERP finances achat, logiciel de gestion des données médico-sociales) ;
- Financer les dotations aux amortissements du nouveau siège social à Saint-Denis ;
- Financer de nouveaux investissements de collecte ;
- Financer le développement du réseau ;
- Répondre aux enjeux de transition écologique via une enveloppe écoresponsabilité (créée par l'AG de juin 2024) ;
- Financer des activités liées à la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) (créée par l'AG de juin 2024) ;
- Poursuivre les activités en lien avec les espaces maritimes humanitaires (créée par l'AG de juin 2024) ;
- Renforcer notre offre sur l'avortement via le fonds avortement (créée par l'AG de juin 2024).
- Soutenir nos partenaires opérationnels (créée par l'AG de juin 2025).

Leur fonctionnement est explicité ci-dessous au § 4.13.

Conformément au plan comptable des associations, l'imputation sur les réserves des dépenses liées aux projets de l'entité est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Des charges au titre de neuf de ces dix projets de l'entité existants sont constatées en 2025. Elles s'élèvent à 9.180.763,54 euros et sont incluses dans le déficit de -3.680.844,03 euros. Seule la réserve pour projet de l'entité créée à l'AG 2025 n'a pas encore été utilisée.

Si l'Assemblée Générale 2026 approuve ces dépenses et leur imputation aux neuf réserves mentionnées ci-dessus, le résultat de l'exercice à affecter, retraité du coût de ces dépenses, s'élèvera à 5.499.919,51 euros (-3.680.844,03 euros + 9.180.763,54 euros).

## **4. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2025.  
Les comptes sont établis en euros.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan est de 202.990.724 euros et le compte de résultat, présenté sous forme de tableau, dégage un déficit de -3.680.844.03 euros (avant imputation au compte de réserve pour projets de l'entité des charges afférentes).

### **4.1 Référentiel comptable**

Les comptes ont été établis :

- dans le respect des conventions comptables de base et notamment des principes suivants
  - Principe de prudence
  - Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
  - Continuité d'exploitation
  - Non compensation
  - Indépendance des exercices
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment les règlements suivants
  - ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 et N° 2020-08, relatifs aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation
  - ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général
  - ANC N° 2022-04 du 30 juin 2022 relatif à l'état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.
  - ANC N° 2022-06 du 04 novembre 2022 modifiant le règlement ANC 2014-03 du 05/06/2014 relatif au plan comptable général

## 4.2 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

### Immobilisations décomposables :

Deux immobilisations ont été décomposées :

- Le bâtiment hébergeant le siège social de l'association, à Saint-Denis (93).
- Le bâtiment acquis à Lyon

	Valeur brute au 31/12/25	Durée d'amortissement
<b>Terrain</b>	8 320 000	-
<b>Construction gros œuvre</b>	8 449 337	40 ans
<b>Construction second œuvre</b>	5 086 026	30 ans
<b>Construction gros équipements</b>	6 103 232	20 ans
<b>Construction gros équipements</b>	1 347 651	10 ans
Total	<b>29 306 246</b>	

### Immobilisations en cours :

NEANT

### Amortissements :

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Cette durée d'utilité a été modifiée en 2020 afin de tenir compte des durées d'utilisation réellement constatées ces dernières années.

Elle est détaillée ci-après.

Pour toutes les nouvelles acquisitions à partir du 01/01/20, les modes d'amortissement pratiqués sur l'exercice figurent en colonne 2020. En face, nous avons mis les modes d'amortissement pratiqués pour les acquisitions en 2019 et avant :

	A compter de 2020	2019 et avant
Bâtiments : Gros œuvre	Linéaire, 40 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Second œuvre	Linéaire, 30 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Gros équipements	Linéaire, 20 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Agencements siège	Linéaire, 10 ans	Linéaire, 6 ans et 10 ans
Autres Agencements, installations France	Linéaire, 6 ans et 10 ans	Linéaire, 6 ans et 10 ans
ERP	Linéaire, de 8 à 10 ans	N/A
Logiciels	Linéaire, 1 an à 3 ans	Linéaire, 1 an à 3 ans
Logiciels développés en sous-traitance	Linéaire 3 ans	Linéaire, 3 ans
Progiciels (Saga, Homère)	Linéaire, 5 ans à 6 ans	N/A
Matériel informatique (Siège et France)	Linéaire 3 ans	Linéaire, 3 ans
Matériel informatique missions internationales	Linéaire 2 ans	Linéaire, 2 ans
Matériel transport Siège - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 5 ans	Linéaire, 3 ans et 4 ans
Matériel transport Siège - occasion	Linéaire 3 ans	N/A
Matériel transport missions internationales - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 3 ans	Linéaire, 2 ans et 3 ans
Matériel transport missions France - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 5 ans	Linéaire, 2 ans et 3 ans

Matériel transport missions (France + international) - occasion	Linéaire 2 ans	N/A
Matériel de bureau Siège et France	Linéaire 6 ans	Linéaire, 6 ans
Mobilier de bureau Siège et France	Linéaire 10 ans	Linéaire, 6 ans
Matériel divers international (mobilier, matériels industriels, générateurs, climatisation...)	Linéaire, 2 ans à 3 ans	N/A
Matériel médical France et international	Linéaire 3 ans	Linéaire, 6 ans
Matériel communication France et international	Linéaire 3 ans	Linéaire, 6 ans

La dotation aux amortissements de l'exercice est comptabilisée dans le poste Dotation aux amortissements sur immobilisations.

#### **Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés**

La valeur des actifs de legs figurant au bilan est celle présentée au Conseil d'Administration lors de l'acceptation du legs par celui-ci.

Elle correspond à la valeur notariale du legs et pourra faire l'objet de réévaluation.

#### **Immobilisations financières :**

**Titres immobilisés :** il s'agit de titres de placement dont la durée de détention est supérieure à 1 an.

Leur montant s'élève à 0,03M€ au 31/12/2025.

**Prêts :** Médecins du Monde se libère de son obligation de participation à l'effort de construction en versant sa contribution à des organismes collecteurs agréés sous forme de prêts sans intérêts, d'une durée de 20 ans.

Leur montant s'élève à 1,2M€ au 31/12/2025

**Autres immobilisations financières :** Ce poste correspond aux avances, dépôts et cautionnements versés à des tiers en France et à l'international.

Son montant s'élève à 0,7M€ au 31/12/2025.

#### **Provisions pour dépréciation sur immobilisations :**

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur les immobilisations au 31/12/2025.

### **4.3 Stocks et dépréciation des stocks**

Les stocks sont essentiellement composés de matériel médical et chirurgical, de médicaments, de kits d'urgence et de matériel de communication.

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont valorisés selon la méthode du coût « premier entré, premier sorti » (FIFO).

Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'entrée.

### **4.4 Créances**

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Les créances en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la créance et ont été réévaluées au 31/12/2025 aux taux légaux du cours des devises. Cette réévaluation est constatée en écarts de conversion à l'actif et au passif du bilan.

Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

Les pertes latentes au 31 décembre, résultant de la différence entre le cours InforEuro ayant servi à l'enregistrement du contrat et le cours de la devise au 31/12/2025, entraînent la constitution d'une provision de risque sur différence d'encaissement.

#### 4.5 Dettes

Elles sont valorisées à leur valeur nominale.

Les dettes fournisseurs en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la dette. Il n'existe pas de tiers fournisseurs en devises au 31/12/25.

Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

#### 4.6 Placements de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode FIFO.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Les placements rémunérés par des intérêts (comptes à terme ou comptes sur livrets) sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les intérêts courus sont comptabilisés.

#### 4.7 Comptes bancaires et caisses en devises

Les comptes bancaires et caisses en devises figurant au bilan sont convertis en euros au cours du 31 décembre aux cours donnés par la Banque de France ou au cours InforEuro du mois de décembre, si la devise ne figure pas sur le tableau de la Banque de France.

#### 4.8 Subventions publiques ou contributions financières – Opérations internationales

À la signature de la convention avec le bailleur (public ou privé), le montant de la subvention contractuelle ou de la contribution financière est comptabilisé dans le compte du tiers bailleur, inclus dans la rubrique « créances » du bilan.

À la clôture de l'exercice, l'association détermine l'état d'avancement du projet financé, en comparant les dépenses effectivement réalisées à celles prévues dans la convention de financement, et donc le montant de la subvention à reconnaître dans les comptes de l'exercice. Il est tenu compte le cas échéant des frais administratifs (ou « overheads ») prévus par les conventions.

La différence entre la subvention globale accordée et la quote-part enregistrée en produits figure en produits constatés d'avance. Elle représente la part des subventions ou contributions relative aux exercices futurs.

Les conventions signées postérieurement à la clôture, finançant des dépenses éligibles au titre de l'exercice, sont enregistrées en subventions à recevoir.

#### 4.9 Subventions d'exploitation et d'investissement ou contributions financières – Opérations France

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée à l'association.

Si elles portent en tout ou partie sur une période postérieure à la clôture de l'exercice, un prorata est fait pour affecter les produits à l'exercice concerné et donc des produits constatés d'avance sont comptabilisés le cas échéant.

Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif dans les fonds propres consommables et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

#### 4.10 Fonds dédiés sur les produits des tiers financeurs

Lorsque les ressources collectées auprès des bailleurs, des donateurs ou des testateurs sont affectées par ces derniers à un objet précis sur l'année en cours et n'ont pas été utilisées conformément à leur objet avant la fin de l'exercice, des fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan. Ils correspondent à la partie inemployée des produits de tiers financeurs et sont dotés à travers l'utilisation d'un compte de charge spécifique : « Report en fonds dédiés ».

Lorsque ces produits de tiers financeurs sont utilisés sur les exercices ultérieurs, une reprise du fonds dédié est effectuée à travers l'utilisation d'un compte de produit spécifique : « Utilisation des fonds dédiés ».

Lorsqu'un fonds dédié ne peut être utilisé conformément à son objet, il ne peut être réaffecté à un autre objet que par décision du Conseil d'Administration et après avoir recueilli l'accord préalable du donateur.

Un tableau détaille la variation des fonds dédiés par origine et par projet sur l'exercice au §14.

Un nouveau fonds dédié a été créé en 2023 concernant le financement du budget multilatéral du réseau international géré par MdM-France depuis 2023, en 2025 la même méthode a été utilisée.

Tout comme en 2024, toutes les contributions dues ont été comptabilisées en 2025 et le reliquat de ces financements non utilisés a été mis en fonds dédié pour être utilisé sur les années à venir.

#### 4.11 Cotisations

Les adhérents de Médecins du Monde paient une cotisation sans contrepartie autre que la participation à l'Assemblée Générale ou la réception de publications. Ils ont également la possibilité d'écouter les réunions du conseil d'administration ainsi que suivre les points info hebdomadaires de l'association.

Ces cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.12 Financements obtenus pour le compte du réseau international

MdM-France peut recevoir des bailleurs des subventions/contributions qu'elle reverse en tout ou partie aux membres du réseau qui mettront en œuvre les activités financées.

Ces subventions/contributions sont enregistrées comme indiqué dans le paragraphe 4.8, à savoir qu'à la signature du contrat, leur montant est enregistré simultanément en « Créances » à l'actif du bilan, et en « Produits constatés d'avance », au passif du bilan.

En parallèle, MdM-France établit un contrat avec le membre du réseau concerné pour la partie financée par le bailleur qui sera mise en œuvre par celui-ci. Ce contrat est enregistré au passif du bilan dans un compte « Autres dettes » et en « Charges constatées d'avance » à l'actif du bilan.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'action telle que rapportée par le membre du réseau à MdM-France, les écritures sont passées au compte de résultat de la façon suivante : la subvention/contribution du bailleur est enregistrée en produits et le montant utilisé par le membre du réseau est comptabilisé en charges dans le poste « Aides financières ».

Les produits constatés d'avance et les charges constatées d'avance sont décrémentés d'autant.

Les comptes tiers à l'actif et au passif du bilan sont progressivement soldés en fonction des mouvements de trésorerie constatés (encaissement de la créance bailleur, décaissement au profit du membre du réseau concerné).

### 4.13 Projets de l'entité

L'Assemblée Générale peut décider d'utiliser ses réserves ou l'excédent de l'exercice pour mener à bien un projet précis, appelé « projet de l'entité » et donc constituer à cet effet une « réserve pour projets de l'entité ».

Les projets de l'entité doivent être conformes à l'objet de l'association.

Les dépenses auxquelles ils donnent lieu doivent être clairement identifiées et non assimilables à des charges courantes.

La dotation d'un projet de l'entité, l'imputation des dépenses engagées sur ces mêmes projets, la réaffectation en « Autres réserves » des sommes non utilisées, doivent faire l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale.

Comme indiqué au paragraphe 3, il existe actuellement dix réserves pour projets de l'entité dans les comptes de Médecins du Monde.

UTILISATION DES RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE	Année de dotation par l'AG	Consommation*	Montant au bilan au 01/01/2025	Utilisation* 2024 validée par AG consommée en 2025	Dotations AG2025	Montant au bilan au 31/12/2025	Utilisation* 2025 à présenter à l'AG 2026	Montant au bilan à fin 2025 si utilisation approuvée par
Plan d'adaptation des locaux en France	avant exercice 2025	1 896 479	5 870 003	62 463		5 807 540		5 807 540
	exercice 2025	19 239	-			-	120 892	-120 892
	<b>total</b>	<b>1 915 718</b>	<b>5 870 003</b>	<b>62 463</b>		<b>5 807 540</b>	<b>120 892</b>	<b>5 686 648</b>
Financement du plan de transformation	avant exercice 2025	4 365 155	9 658 613	2 892 316		6 766 297		6 766 297
	exercice 2025	2 901 728	-				2 923 228	-2 923 228
	<b>total</b>	<b>7 266 883</b>	<b>9 658 613</b>	<b>2 892 316</b>		<b>6 766 297</b>	<b>2 923 228</b>	<b>3 843 069</b>
Développement de la collecte France	avant exercice 2025	2 189 975	6 010 025	2 000 000	2 000 000	6 010 025		6 010 025
	exercice 2025	1 200 000	-				1 200 000	-1 200 000
	<b>total</b>	<b>3 389 975</b>	<b>6 010 025</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>6 010 025</b>	<b>1 200 000</b>	<b>4 810 025</b>
Financement du nouveau siège de Saint-Denis	avant exercice 2025	22 059 048	19 847 373	1 003 449		18 843 923	-	18 843 923
	exercice 2025						1 007 165	-1 007 165
	<b>total</b>	<b>22 059 048</b>	<b>19 847 373</b>	<b>1 003 449</b>		<b>18 843 923</b>	<b>1 007 165</b>	<b>17 836 758</b>
Développement du réseau international	avant exercice 2025	3 555 000	8 845 000	2 400 000	1 550 000	7 995 000	-	7 995 000
	exercice 2025	2 800 276	-				2 800 276	-2 800 276
	<b>total</b>	<b>6 355 276</b>	<b>8 845 000</b>	<b>2 400 000</b>	<b>1 550 000</b>	<b>7 995 000</b>	<b>2 800 276</b>	<b>5 194 724</b>
Fonds avortement	avant exercice 2025	56 091	4 000 000	56 091		3 943 909	-	3 943 909
	exercice 2025	665 050					665 050	-665 050
	<b>total</b>	<b>721 141</b>	<b>4 000 000</b>	<b>56 091</b>		<b>3 943 909</b>	<b>665 050</b>	<b>3 278 858</b>
Espaces humanitaires maritimes	avant exercice 2025	405 419	8 500 000	405 419		8 094 581	-	8 094 581
	exercice 2025	144 062					144 062	-144 062
	<b>total</b>	<b>549 481</b>	<b>8 500 000</b>	<b>405 419</b>		<b>8 094 581</b>	<b>144 062</b>	<b>7 950 519</b>
Eco-responsabilité	avant exercice 2025	97 504	4 000 000	97 504		3 902 496	-	3 902 496
	exercice 2025	60 684					60 684	-60 684
	<b>total</b>	<b>158 188</b>	<b>4 000 000</b>	<b>97 504</b>		<b>3 902 496</b>	<b>60 684</b>	<b>3 841 812</b>
QVCT	avant exercice 2025	88 159	3 000 000	88 159		2 911 841	-	2 911 841
	exercice 2025	259 405					259 405	-259 405
	<b>total</b>	<b>347 564</b>	<b>3 000 000</b>	<b>88 159</b>		<b>2 911 841</b>	<b>259 405</b>	<b>2 652 436</b>
Solidarité partenaires opérationnels	avant exercice 2025							3 500 000
	exercice 2025				3 500 000	3 500 000	-	-
	<b>total</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>3 500 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>-</b>	<b>3 500 000</b>
<b>Total</b>		<b>42 763 274</b>	<b>69 731 014</b>	<b>9 005 402</b>	<b>7 050 000</b>	<b>67 775 612</b>	<b>9 180 764</b>	<b>55 094 848</b>

\*lorsque la dépense porte sur un investissement, figure dans le poste "consommation" le montant global de l'investissement et dans le poste" utilisation" la partie correspondant à l'amortissement annuel de l'investissement

**Rapport financier Médecins du Monde 2025**

<b>DOTATION DES RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE</b>	<b>Année de l'AG de dotation de la réserve</b>	<b>Dotation du fonds de réserve par l'AG</b>	<b>Consommation au 31/12 (sous réserve validation AG2026)</b>	<b>Solde à consommer</b>
Adaptation des locaux en région*	2016	119 359	119 359	
	2020	500 000	15 782	
	2021	500 000	10 269	
	2022	1 500 000	193 947	
	2023	2 380 641	66 842	
	2024	1 000 000	1 490 279	
	2025		19 239	
	<b>total</b>		<b>6 000 000</b>	
Plan de transformation MdM-France*	2017	326 717		
	2019	345 234		
	2020	500 000		
	2021	3 700 000		
	2022	2 000 000	418 581	
	2023	1 128 049	1 054 258	
	2024	3 000 000	2 892 316	
	2025		2 901 728	
	<b>total</b>		<b>11 000 000</b>	
Développement de la collecte	2021	2 163 000		
	2023	37 000	189 975	
	2024	4 000 000	2 000 000	
	2025	2 000 000	1 200 000	
	<b>total</b>		<b>8 200 000</b>	
Financement siège Saint-Denis*	2021	22 060 800	22 059 048	
	<b>total</b>		<b>22 060 800</b>	
Développement réseau international	2023	2 000 000	1 155 000	
	2024	8 000 000	2 400 000	
	2025	1 550 000	2 800 276	
	<b>total</b>		<b>11 550 000</b>	
Fonds avortement	2024	4 000 000	56 091	
	2025		665 050	
	<b>total</b>		<b>4 000 000</b>	
Espaces humanitaires maritimes	2024	8 500 000	405 419	
	2025		144 062	
	<b>total</b>		<b>8 500 000</b>	
Eco-responsabilité	2024	4 000 000	97 504	
	2025		60 684	
	<b>total</b>		<b>4 000 000</b>	
Qualité de Vie et Conditions de Travail	2024	3 000 000	88 159	
	2025		259 405	
	<b>total</b>		<b>3 000 000</b>	
Solidarité partenaires opérationnels	2024			
	2025	3 500 000		
	<b>total</b>		<b>3 500 000</b>	
<b>Total</b>		<b>81 810 800</b>	<b>42 763 274</b>	<b>39 047 525</b>

\*lorsque la dépense porte sur un investissement, figure dans le poste "consommation" le montant global de l'investissement. sur le tableau suivant l'utilisation correspond à la partie de l'amortissement annuel de l'investissement.

#### 4.14 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées sur la base d'événements survenus durant l'année ou en cours à la clôture de l'exercice, qui rendent ces risques probables.

Au 31/12/2025, le poste « provisions pour risques » inclut :

- des provisions pour litiges et pour risques (sur des legs, des conventions avec des bailleurs, sur nos missions),
- des provisions pour coûts de fermeture des missions
- la provision pour perte de change latente (différence entre le cours de change utilisé lors de la comptabilisation de la créance ou de la dette et le cours de change au 31/12, lorsque celui-ci impacte défavorablement la créance ou la dette).

Au 31/12/2025, le poste « provisions pour charges » inclut :

- La provision pour indemnités de départ à la retraite, Celle-ci est évaluée sur la globalité de l'effectif salarié en CDI de Médecins du Monde (hors personnel international local).

Le montant des engagements retraite (avec charges sociales) tient compte des éléments suivants :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de turnover lissé sur les 4 dernières années (2022 à 2025)
- Evolution des salaires de 1,6% par an (selon augmentation de la valeur du point en 2025)
- Taux d'actualisation annuel : 3,96% (Taux d'actualisation brut Obligations Corporate AA)
- Table de survie INSEE 2024.

#### 4.15 Legs et autres libéralités

Depuis le 01/01/2020, les biens meubles et immeubles provenant d'un legs ou d'une donation et destinés à être cédés par l'association sont enregistrés de la manière suivante :

▪ **Dès l'acceptation de la libéralité par le Conseil d'Administration :**

- L'actif net successoral attendu (biens reçus moins charges liées au legs), ou la donation, est enregistré en Produits d'exploitation.
- Les biens reçus par legs et destinés à être cédés sont enregistrés à l'actif du bilan selon leur nature :
  - en « Créances reçues par legs ou donations » : les espèces, actifs bancaires, actifs financiers cotés ou parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres
  - en « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » : les biens autres que ceux visés ci-dessus et qui sont destinés à être cédés (meubles et immobiliers).
  - en immobilisations incorporelles, les donations temporaires d'usufruit
- Les charges liées à la succession sont reprises au passif du bilan :
  - en « Dettes des legs ou donations » : dettes du défunt au jour de son décès, et dettes grevant le bien transféré à Médecins du Monde
  - en « Provisions sur legs » : obligations à la charge de MdM liées à l'acceptation du legs et ne rentrant pas dans le passif successoral (par ex le coût d'entretien de sa tombe demandé par le défunt)
- Le produit enregistré lors de l'acceptation de la libéralité par le Conseil d'Administration est compensé immédiatement au compte de résultat par une charge de même montant (report en fonds reportés) dont la contrepartie figure au passif du bilan en « Fonds reportés liés aux legs et donations ».

▪ **Au fur et à mesure de la réalisation du legs (encaissements des actifs et décaissements de charges) :**

- Les « Fonds reportés liés aux legs et donations » sont décrémentés du montant des encaissements nets et un produit est enregistré en compte d' « utilisation des fonds reportés ».

- Les comptes de « Créances reçues par legs et donations », de « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » sont décrétementés au fur et à mesure des encaissements, les comptes de « Dettes des legs et donations » et « Provisions sur legs », le sont au fur et à mesure des décaissements.

Les legs pour lesquels la délibération en CA n'a pas encore eu lieu figurent en Hors bilan.

Au 01/01/2025, les valeurs des libéralités ont été reprises telles qu'acceptées par le Conseil d'Administration, au moment de la délibération, les legs n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation.

Au 31 décembre 2025, le montant des legs en cours de réalisation s'élève à 9.915.059€, à savoir :

- 6.637.312€ de valeur d'immobilisations à céder et 4.225.165€ de créances à encaisser (actif du bilan)
- Déduction faite de 947.418€ de dettes et dettes des autres co-légataires (passif du bilan)

Le montant des legs connus mais non encore acceptés en CA s'élève 1.491.788€ (engagement hors bilan).

#### 4.16 Contributions volontaires en nature

Au travers des états comptables et financiers, les recettes et les dépenses liées à l'exercice de l'activité de Médecins du Monde sont clairement identifiées.

Toutefois, la comptabilité ne traduit que partiellement notre mode de fonctionnement. En effet, en tant qu'association, nous bénéficions de nombreuses contributions volontaires qui, elles, ne sont pas comprises dans notre résultat financier.

Ces contributions volontaires incluent non seulement l'engagement bénévole de centaines de personnes, sans lesquelles nous ne pourrions mener à bien nos actions, mais aussi la mise à disposition gratuite de biens, de services et de secours en nature, fournis par des entreprises, des associations, des fondations ou des bailleurs.

Nous bénéficions ainsi par exemple de dons de matériels, de biens, de nourriture, de services ou de médicaments et de supports de communication à titre gracieux.

Cette générosité, autre que financière, apparaît en pied du compte de résultat, dans le Compte d'Emploi des Ressources ainsi que dans le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD). Ce sont des contributions qui permettent à l'association d'engager des actions supplémentaires et/ou faire des économies.

#### Dons et prestations en nature

La valorisation des biens ou prestations en nature se fait sur la base de documents officiels des donateurs attestant la valeur financière du bien ou de la prestation en nature octroyée à Médecins du Monde. Cette valeur financière reflète le coût de revient du bien ou de la prestation.

Le règlement comptable prévoit de comptabiliser ces dons au coût évité et non au coût déclaré par le donateur. Cependant en 2025 quand Médecins du Monde n'était pas en mesure de comptabiliser les dons au coût évité, nous avons utilisé le coût déclaré par le donateur.

La valorisation des dons et prestations en nature pour l'année 2025 s'élève à 0,2M€ (contre 0,4M€ en 2024).

#### Bénévolat

Un bénévole est une personne physique qui, sans aucune contrepartie de quelque nature que ce soit, agit dans une association.

Depuis 2014, l'activité des bénévoles en France est saisie sur un outil informatique centralisé.

Grâce à ces renseignements, nous connaissons l'identité du bénévole, la nature de son activité et le nombre d'heures effectuées.

La valorisation du bénévolat consiste à calculer combien auraient coûté ces heures si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré. La grille de référence utilisée pour cette valorisation monétaire est la grille de salaires de Médecins du Monde. Le coût des charges patronales est inclus dans le calcul.

Durant l'exercice 2025, les bénévoles recensés ont déclaré 133.035 heures, soit l'équivalent de 73 ETP (vs 76.87 ETP en 2024), ce qui aurait représenté un coût de près de 4,5M€ (contre 4,6M€ en 2024), soit moins 3% de la valorisation du bénévolat entre 2024 et 2025. A noter que la valorisation, s'effectuant sur une base déclarative, ne permet pas de valoriser avec exhaustivité les activités des bénévoles au cours d'une année complète.

**Volontariat :**

Le volontaire est une personne physique majeure qui remplit les 3 conditions suivantes :

- 1) Il s'engage par contrat de volontariat avec une association de solidarité internationale reconnue par le ministère des Affaires Étrangères ou le ministère de la Coopération.
- 2) Il participe dans ce cadre à une action de solidarité internationale.
- 3) Il accomplit une ou plusieurs missions d'intérêt général dans un pays ne figurant pas sur une liste fixée par arrêté (arrêté du 02 mai 1995).

Le contrat de volontariat garantit au volontaire : formation, indemnités de subsistance et avantages en nature, prises en charge des frais de voyage et rapatriement, assistance en responsabilité civile, couverture sociale et soutien technique. La protection sociale est assurée dans le cadre des dispositions relatives à l'assurance volontaire des Français expatriés (CFE - caisse des Français de l'étranger).

La contribution des volontaires est valorisée selon la méthode suivante :

Médecins du Monde connaît précisément le nombre de volontaires effectuant une ou plusieurs missions pendant un exercice. Ce nombre de missions, à durée variable, correspond à un nombre de jours. Ce nombre de jours est exprimé en équivalent temps plein sur une base mois/homme. Chaque profil professionnel de volontaire est assimilé à une fonction exercée à Médecins du Monde afin de permettre le calcul d'un salaire théorique chargé, selon le barème des salaires interne à Médecins du Monde.

De ce montant, sont défalqués les indemnités et avantages en nature réellement versés aux volontaires.

Au 31 décembre 2025 la contribution des volontaires s'élève à 0,03M€.

**4.17 Autres informations**

**Honoraires du Commissaire aux comptes**

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élève à 124.334 euros TTC.

Nature des prestations	Montant TTC	Montant N-1 TTC
Certification des comptes	92 534	81 312
Autres prestations directement liées	31 200	
Autres prestations non liées à la certification	600	
<b>Total</b>	<b>124 334</b>	<b>81 312</b>

**Frais des administrateurs**

Au cours de l'exercice 2025, le montant des frais de déplacement et de missions des administrateurs de l'association s'est élevé à 32.921 euros (contre 68.628 euros en 2024), montant en forte baisse, en raison d'une part du fait que la plupart des administrateurs sont franciliens et donc il y a moins de frais de déplacements, et d'autre part parce qu'il y a eu peu de déplacements sur les opérations à l'étranger des membres du Conseil d'Administration en 2025.

**Indemnité du Président de l'Association**

Conformément aux dispositions statutaires et à l'article 261-7-1-d et de l'article 242 C de l'annexe II du code général des impôts, Médecins du Monde indemnise la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Le montant maximum de cette indemnité est fixé à 1,3 fois le plafond de la sécurité sociale ou de toute autre référence qui pourrait lui être substituée. Cette indemnisation s'entend comme brute. L'indemnisation ne saurait excéder 3 mandats d'une année, consécutifs ou non.

Les indemnités brutes versées au Dr Jean-François Corty, Président de l'association, s'élèvent à 61.230 euros pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2025.

**Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés (article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006)**

Les trois plus hauts salaires bruts, comme indiqué dans le bilan social, s'élèvent à 9.751 euros, 8.158 euros et 6.861 euros par mois.

Ce montant n'inclut pas l'indemnité perçue par le.la président.e dans la mesure où ce chiffre est déjà indiqué ci-dessus.

Pour rappel, le.la président.e est le seul cadre associatif dirigeant à percevoir une indemnité.

**Événements postérieurs à la clôture**

L'année 2026 a été marquée par de nouvelles instabilités, à la fois géopolitiques avec des frappes sur l'Iran et le Liban, et économiques (le cours du pétrole a grimpé en flèches). Bien que les conséquences exactes pour MdM ne soient pas connues au moment de l'écriture du rapport, il est tout à fait probable que ces bouleversements aient un impact sur l'association.

## 5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

### 5.1 Tableau de mouvement des immobilisations

(Valeurs en euros)

CATEGORIES	Au 01/01/2025	Acquisitions	Cessions	Reclassements	Au 31/12/2025
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 354 860	186 613	-	-	1 541 473
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	280 548	69 609	-	280 548	69 609
<b>SOUS-TOTAL IMMOB, INCORPORELLES</b>	<b>1 635 408</b>	<b>256 222</b>	<b>-</b>	<b>280 548</b>	<b>1 611 082</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	8 320 000	-	-	-	8 320 000
Constructions	21 000 475	1 212	-	15 440	20 986 247
Installations techniques, matériel et outillage	8 270 337	620 710	127 135	15 440	8 779 352
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	187 638	280 548	280 548	187 638
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>37 590 812</b>	<b>809 560</b>	<b>407 683</b>	<b>280 548</b>	<b>38 273 237</b>
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	<b>7 204 441</b>	<b>-</b>	<b>567 129</b>	<b>-</b>	<b>6 637 312</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	26 792	25 000	-	-	51 792
Prêts	1 186 425	123 915	26 684	-	1 283 656
Dépôts et cautionnements versés	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	717 905	-	31 175	-	686 730
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 931 122</b>	<b>148 915</b>	<b>57 859</b>	<b>-</b>	<b>2 022 178</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>41 157 342</b>	<b>1 214 697</b>	<b>465 542</b>	<b>-</b>	<b>48 543 809</b>

### 5.2 Tableau des amortissements

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

(Valeurs en euros)

CATEGORIES	AMORT. 01/01/2025	Dotations	Reprises	Sorties	Reclassements	AMORT. 31/12/2025
<b>SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 168 154	123 861	-	-	-	1 292 015
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
<b>SOUS-TOTAL AMORT/ IMMOB. INCORPORELLES</b>	<b>1 168 154</b>	<b>123 861</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 292 015</b>
<b>SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Constructions	2 512 378	821 500	-	-	-	3 333 878
Installations techniques, matériel et outillage	4 356 615	1 033 419	-	61 735	-	5 328 299
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL IMMOB. CORPORELLES</b>	<b>6 868 993</b>	<b>1 854 919</b>	<b>-</b>	<b>61 735</b>	<b>-</b>	<b>8 662 177</b>
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>8 037 147</b>	<b>1 978 780</b>	<b>-</b>	<b>61 735</b>	<b>-</b>	<b>9 954 192</b>

5.3 Tableau des valeurs nettes comptables

CATEGORIES	Brut 31/12/2025	Amortissements s 31/12/2025	Dépréciations 31/12/2025	VNC 31/12/2025
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 541 473	1 292 015		249 458
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Avances et acomptes	69 609	0	0	69 609
<b>TOTAL IMMOB. INCORPORELLES</b>	<b>1 611 082</b>	<b>1 292 015</b>	<b>0</b>	<b>319 067</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	8 320 000	0	0	8 320 000
Constructions	20 986 247	3 333 878		17 652 369
Installations techniques, matériel et outillage	8 779 352	5 328 299		3 451 053
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	187 638	0	0	187 638
<b>TOTAL IMMOB. CORPORELLES</b>	<b>38 273 237</b>	<b>8 662 177</b>	<b>0</b>	<b>29 611 060</b>
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	<b>6 637 312</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 637 312</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	51 792	0	0	51 792
Prêts	1 283 656	0	0	1 283 656
Dépôts et cautionnements versés		0	0	0
Autres immobilisation financières	686 730	0	0	686 730
<b>TOTAL IMMOB. FINANCIERES</b>	<b>2 022 178</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 022 178</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>48 543 809</b>	<b>9 954 192</b>	<b>-</b>	<b>38 589 617</b>

6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en euros)	Au 31/12/2025
Autres titres immobilisés	51 792
Prêts participation construction	1 283 656
Dépôts et cautionnements	686 730
<b>Total</b>	<b>2 022 178</b>

## 7. STOCKS

Catégorie de stock	Solde d'ouverture 01/01/2025	Entrées de l'exercice	sorties 1er semestre	Sorties 2ème semestre	Dépréciations	Solde de clôture 31/12/2025
Produits pharmaceutiques et consommables		1 953 048		1 840 621	0	112 427
Equipements divers	236 599	352 916	236 599	163 169	0	189 747
Matériel de visibilité	175 736	165 737	175 736	43 995	0	121 743
<b>TOTAL</b>	<b>412 335</b>	<b>2 471 701</b>	<b>412 335</b>	<b>2 047 785</b>	<b>0</b>	<b>423 917</b>

## 8. ÉTAT DES CRÉANCES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CREANCES (en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé :</b>			
Prêts (participation à l'effort de construction)	1 283 656	28 499	1 255 157
Autres immobilisations financières	738 522	728 385	10 137
<b>Total 1</b>	<b>2 022 178</b>	<b>756 884</b>	<b>1 265 294</b>
<b>De l'actif circulant :</b>			
Clients, usagers et comptes rattachés	37 970 525	20 769 877	17 200 648
Créances reçues par legs ou donations	4 225 165	4 225 165	
Autres créances	1 215 367	1 215 367	0
<b>Total 2</b>	<b>43 411 057</b>	<b>26 210 409</b>	<b>17 200 648</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	8 200 380	6 016 897	2 183 483
<b>Total 3</b>	<b>8 200 380</b>	<b>6 016 897</b>	<b>2 183 483</b>
<b>TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)</b>	<b>53 633 615</b>	<b>32 984 190</b>	<b>20 649 425</b>
Montant des :	- Prêts accordés en cours d'exercice	<b>126 715</b>	
	- Remb obtenus en cours d'exercice	<b>41 299</b>	

## 9. PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR (en euros)	Au 31/12/2025
- Ristournes, rabais, remises à obtenir et avoirs à recevoir	193 310
- Organismes sociaux - Produits à recevoir	95 583
- Etat - Produits à recevoir	
- Produits à recevoir	209 072
* subventions à recevoir	
* autres produits à recevoir	
* réseau international	209 072
<b>Total</b>	<b>497 964</b>

## 10. DISPONIBILITÉS

### 10.1 Placements

<b>PLACEMENTS FINANCIERS (en euros)</b>	<b>Cours au 31/12/2025</b>	<b>Valeur d'acquisition</b>	<b>Plus value latente</b>	<b>Moins value latente</b>
SICAV ou FCP	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement	285			
Comptes à terme	30 000 000			
Comptes sur livret	26 149 997			
Intérêts courus sur comptes sur livret				
<b>TOTAL</b>	<b>56 150 281</b>			

### 10.2 Banques et caisses

<b>VALEURS BRUTES (en euros)</b>	<b>Au 31/12/2025</b>
Valeurs à l'encaissement	6 273 781
Soldes Banques (y compris comptes sur livret)	104 667 534
Soldes Caisses	792 666
<b>Total</b>	<b>111 733 981</b>

Les valeurs à l'encaissement représentent essentiellement les dons envoyés par les donateurs jusqu'au 31/12 au soir et encaissés par nos soins dans les premiers jours du mois de janvier.

## 11. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en euros)</b>	<b>Au 31/12/2025</b>
Fournisseurs , partenaire et frais sur missions facturés d'avance	6 338 803
Part des financements obtenus par MdM-France pour le compte du réseau relative aux exercices postérieurs à 2025	1 861 577
<b>Total</b>	<b>8 200 380</b>

## 12. VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES  (en euros)	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	dont Générosité du Public	Montant	dont Générosité du Public	Montant	dont Générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	15 245							15 245
Fonds propres avec droit de reprise	0							0
Ecart de réévaluation	0							0
Autres réserves	42 005 847	1 236 638						43 242 485
Réserves pour projets associatifs	69 731 014	7 050 000				9 005 402	9 005 402	67 775 612
Réserve générale d'intervention	0							0
Report à nouveau	0							0
Excédent ou déficit de l'exercice	-718 764	718 764				3 680 844		-3 680 844
<b>Situation nette</b>	<b>111 033 341</b>	<b>9 005 402</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 686 246</b>	<b>9 005 402</b>	<b>107 352 497</b>
Fonds propres consommables	0							0
Subventions d'investissement	0							0
Provisions réglementées	0							0
<b>TOTAL</b>	<b>111 033 341</b>	<b>9 005 402</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 686 246</b>	<b>9 005 402</b>	<b>107 352 497</b>

## 13. TABLEAU DES PROVISIONS

PROVISIONS (en euros)	Au 01/01/2025	Dotation de l'exercice	Reprise de provision		Au 31/12/2025
			Reprise utilisée	Reprise non utilisée	
<u>Provisions pour risques</u>					
Provisions pour litiges	1 186 098	146 577	36 000	27 332	1 269 343
Autres provisions pour risques	659 956	412 338	61 780	55 244	955 269
Provisions pour perte de change	135 612	605 270		135 612	605 270
<b>Sous-total 1</b>	<b>1 981 665</b>	<b>1 164 185</b>	<b>97 780</b>	<b>218 188</b>	<b>2 829 882</b>
<u>Provisions pour charges</u>					
Provisions pour risques liés aux indemnités de départs à la retraite	1 732 427	1 496 933	62 030	1 670 397	1 496 933
<b>Sous-total 2</b>	<b>1 732 427</b>	<b>1 496 933</b>	<b>62 030</b>	<b>1 670 397</b>	<b>1 496 933</b>
<u>Provisions pour dépréciation</u>					
Sur immobilisations financières	0				0
Autres provisions pour dépréciation	0				0
<b>Sous-total 3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<u>Provisions pour legs</u>					
sur legs	91 677			785	90 891
<b>Sous-total 4</b>	<b>91 677</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>785</b>	<b>90 891</b>
<b>Total (1+2+3+4)</b>	<b>3 805 769</b>	<b>2 661 118</b>	<b>159 811</b>	<b>1 889 370</b>	<b>4 417 706</b>

## 14. FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTES

VARIATION DES FONDS DEDIES  (en euros)	À l'ouverture de l'exercice	Reports 2025	Utilisation 2025		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	*dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	1 240		76	0	0	1 165	
AGEFIPH	1 240		76			1 165	
Contributions financières d'autres organismes	369 669		33 556	0	0	336 113	
NST - Coordination réseau des MDM	369 669		33 556			336 113	
Ressources liées à la générosité du public	1 588 255	382 138	690 130	0	0	1 280 263	
Collecte dons affectés - Ukraine	791 862	382 138				1 174 000	
Collecte dons affectés - Mayotte	106 263					106 263	
Collecte dons affectés - Palestine	690 130		690 130			0	
<b>TOTAL</b>	<b>1 959 164</b>	<b>382 138</b>	<b>723 762</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 617 541</b>	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES

	Solde à l'ouverture de l'exercice 2025	Variations de l'exercice 2025		Solde à la clôture de l'exercice 31/12/2025
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
<b>TOTAL</b>	<b>10 466 973</b>	<b>3 769 691</b>	<b>4 412 496</b>	<b>9 824 167</b>

## 15. ÉTAT DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES	Montant brut au 31/12/25	A 1 an au plus	Plus d'1 an moins 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	181 385	181 385	
Fournisseurs et comptes rattachés	9 860 064	9 860 064	
Dettes des legs ou donations (*)	947 418		947 418
Dettes fiscales et sociales	7 358 338	7 358 338	
Dettes sur immo. et comptes rattachés	93 963	93 963	
Autres dettes	4 257 013	2 873 441	1 383 572
<b>Total Dettes</b>	<b>22 698 181</b>	<b>20 367 191</b>	<b>2 330 990</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>56 910 386</b>	<b>35 892 822</b>	<b>21 017 564</b>
<b>Total général</b>	<b>79 608 567</b>	<b>56 260 013</b>	<b>23 348 554</b>

\* Le détail des Dettes des legs à moins d'un an ou plus d'un an n'est pas évaluable

## 16. DETAIL CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

CATEGORIES BAILLEURS	CONCOURS PUBLICS	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
Agence française de développement (AFD)		4 096 579	
Expertise France		2 146 900	
Agences régionales de santé (ARS)		2 401 063	
Ambassades de France		1 566 489	
Centre de Crise et de Soutien (CDCS)		9 109 205	
Collectivités territoriales France		877 709	
Divers Etat français		2 650 968	
Fonds mondial contre la tuberculose le paludisme et le sida		880 649	
Nations Unies (UNICEF, UNFPA, UNHCR, UNDP, WHO, OCHA)		1 496 734	
Organismes publics allemands (BMZ, GFFO, GIZ)		8 255 279	
Organismes publics canadiens		3 149 875	
Organismes publics des Etats Unis d'Amérique (USAID, BHA)		3 175 820	
Organismes sociaux français (CPAM, CGSS, CCAS)		2 035 999	
Autres organismes publics internationaux (SDC, Suisse, Etat Monaco, Ambassade UK, NL)		1 084 063	
Union européenne (dont DG ECHO, EuropeAid, TrustFund, INTPA)		22 922 643	
<b>TOTAL</b>		<b>65 849 974</b>	<b>0</b>

## 17. SUIVI DES LIBERALITES REALISES SUR L'EXERCICE

LIBERALITES 2025 (en euros)	Au 31/12/25
<b>PRODUITS</b>	<b>17 556 193</b>
Montant perçu au titre d'assurances vie	4 660 852
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	5 140 363
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 342 482
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	4 412 496
<b>CHARGES</b>	<b>6 766 201</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 996 511
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	3 769 691
<b>SOLDE DES LIBERALITES</b>	<b>10 789 992</b>

**18. CHARGES À PAYER**

<b>CHARGES A PAYER (en euros)</b>	<b>Au 31/12/2025</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :</b>	
* Intérêts courus non échus	-
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>1 917 724</b>
* Factures non parvenues	1 917 724
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>6 064 672</b>
* Dettes provisionnées pour congés à payer	2 474 250
* Autres charges de personnel à payer	1 489 050
* Organismes sociaux - charges à payer	1 614 935
* Etat charges à payer	486 437
<b>Autres dettes</b>	<b>85 299</b>
* Divers - charges à payer	85 299
<b>TOTAL</b>	<b>8 067 695</b>

**19. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (en euros)</b>	<b>Au</b>
<b>Subventions étranger</b>	<b>49 735 597</b>
Afrique	17 049 597
Amérique Latine et Centrale	4 123 605
Asie	5 259 375
Europe	1 381 537
Moyen-Orient	15 462 247
Multi-pays	6 459 236
<b>Subventions liées à financement du réseau</b>	<b>421 822</b>
<b>Subventions France</b>	<b>6 752 965</b>
<b>TOTAL</b>	<b>56 910 385</b>

**20. ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER**

État du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Somme de Montant total des avantages et des ressources
Afrique du Sud	Donation	335,00
<b>Total</b>		<b>335,00</b>
Algérie	Donation	551,34
<b>Total</b>		<b>551,34</b>
Allemagne	Donation	38 075,13
	Subvention	10 709 306,60
<b>Total</b>		<b>10 747 381,73</b>
Andorre	Donation	450,00
<b>Total</b>		<b>450,00</b>
Arabie Saoudite	Donation	6,00
<b>Total</b>		<b>6,00</b>
Argentine	Donation	30,00
<b>Total</b>		<b>30,00</b>
Australie	Donation	370,00
<b>Total</b>		<b>370,00</b>
Autriche	Donation	958,74
<b>Total</b>		<b>958,74</b>
Belgique	Donation	63 533,48
	Subvention	794 678,59
<b>Total</b>		<b>858 212,07</b>
Brésil	Donation	649,22
<b>Total</b>		<b>649,22</b>
Canada	Donation	13 310,53
	Subvention	4 125 819,37
<b>Total</b>		<b>4 139 129,90</b>
Chili	Donation	117,07
<b>Total</b>		<b>117,07</b>
Colombie	Donation	0,42
<b>Total</b>		<b>0,42</b>
Corée du Nord	Donation	80,00
<b>Total</b>		<b>80,00</b>
Corée du Sud	Donation	60,00
<b>Total</b>		<b>60,00</b>
Côte d'Ivoire	Donation	290,00
<b>Total</b>		<b>290,00</b>
Croatie	Donation	1,00
<b>Total</b>		<b>1,00</b>
Danemark	Donation	235,04
<b>Total</b>		<b>235,04</b>
Egypte	Donation	7,30
<b>Total</b>		<b>7,30</b>
Emirats Arabes unis	Donation	255,84
<b>Total</b>		<b>255,84</b>
Espagne	Donation	6 097,18
	Subvention	177 044,00
<b>Total</b>		<b>183 141,18</b>
Etats-Unis	Donation	12 881,37
<b>Total</b>		<b>12 881,37</b>
Ethiopie	Donation	90,00
<b>Total</b>		<b>90,00</b>
Finlande	Donation	732,00
<b>Total</b>		<b>732,00</b>
Gabon	Donation	360,00
<b>Total</b>		<b>360,00</b>
Grande-Bretagne	Donation	28 651,58
<b>Total</b>		<b>28 651,58</b>
Grèce	Donation	228,00
<b>Total</b>		<b>228,00</b>
Guinée	Donation	260,00
<b>Total</b>		<b>260,00</b>
Hong Kong	Donation	15,00
<b>Total</b>		<b>15,00</b>
Hongrie	Donation	49,70
<b>Total</b>		<b>49,70</b>
Inde	Donation	110,00
<b>Total</b>		<b>110,00</b>
Indonésie	Donation	5,00
<b>Total</b>		<b>5,00</b>
Irlande	Donation	5 955,26
<b>Total</b>		<b>5 955,26</b>

État du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Somme de Montant total des avantages et des ressources
Italie	Donation	7 376,60
	Subvention	12 000,00
<b>Total</b>		<b>19 376,60</b>
Japon	Donation	752,00
		752,00
<b>Total</b>		<b>50,00</b>
Luxembourg	Donation	9 802,00
	Leg	780 205,54
<b>Total</b>		<b>790 007,54</b>
Madagascar	Donation	25,00
<b>Total</b>		<b>25,00</b>
Malaisie	Donation	727,00
<b>Total</b>		<b>727,00</b>
Mali	Donation	5,00
<b>Total</b>		<b>5,00</b>
Malte	Donation	257,32
		257,32
<b>Total</b>		<b>611,00</b>
Mexique	Donation	240,00
<b>Total</b>		<b>240,00</b>
Monaco	Donation	39 693,00
	Subvention	160 000,00
<b>Total</b>		<b>199 693,00</b>
Niger	Donation	50,00
<b>Total</b>		<b>50,00</b>
Norvège	Donation	305,00
<b>Total</b>		<b>305,00</b>
Nouvelle Zélande	Donation	3,75
<b>Total</b>		<b>3,75</b>
Pays-bas	Donation	8 571,33
	Subvention	74 085,48
<b>Total</b>		<b>82 656,81</b>
Pologne	Donation	221,85
<b>Total</b>		<b>221,85</b>
Portugal	Donation	3 493,37
<b>Total</b>		<b>3 493,37</b>
Qatar	Donation	50,00
<b>Total</b>		<b>50,00</b>
République Slovaque	Donation	100,00
<b>Total</b>		<b>100,00</b>
République tchèque	Donation	81,63
<b>Total</b>		<b>81,63</b>
	Donation	439,00
<b>Total</b>		<b>439,00</b>
Royaume-Uni	Subvention	1 290 223,85
<b>Total</b>		<b>1 290 223,85</b>
Rwanda	Subvention	68 749,63
<b>Total</b>		<b>68 749,63</b>
Sénégal	Donation	15,00
<b>Total</b>		<b>15,00</b>
Singapour	Donation	90,00
<b>Total</b>		<b>90,00</b>
Suède	Donation	896,53
<b>Total</b>		<b>896,53</b>
Suisse	Donation	29 176,80
	Subvention	952 951,82
	Leg	846 647,95
<b>Total</b>		<b>1 828 776,57</b>
Tanzanie	Donation	101,46
<b>Total</b>		<b>101,46</b>
Thaïlande	Donation	731,00
<b>Total</b>		<b>731,00</b>
Tunisie	Donation	305,00
<b>Total</b>		<b>305,00</b>
Turquie	Donation	415,00
<b>Total</b>		<b>415,00</b>
Union Européenne	Subvention	32 309 142,74
<b>Total</b>		<b>32 309 142,74</b>
USA	Subvention	7 669 004,47
<b>Total</b>		<b>7 669 004,47</b>

**Total général** 60 249 196,89

## 21. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

### 21.1 Engagements reçus

ENGAGEMENTS RECUS SUR LEGS ET DONATIONS	Legs et donations au 31/12/2025
Nombre de libéralités notifiées mais non acceptées par le CA à la date du 31/12 /2025	65
<b>Estimation du montant à recevoir au 31/12</b>	<b>1 491 788</b>

Médecins du Monde a été informée en 2022 qu'elle serait bénéficiaire d'une succession venant de Suisse d'un montant exceptionnel, et son CA en a accepté le principe, dans sa réunion du 21/05/2022. Pour autant, il est apparu au cours de l'instruction de ce dossier que les situations d'actifs et passifs de cette succession sont encore à ce jour soit incomplètes soit fluctuantes.

Ainsi, l'association avec l'accord des commissaires aux comptes a décidé de comptabiliser les mouvements de ce legs uniquement lors de versements effectifs en net sur les comptes de l'association.

La part non encore encaissée de ce legs ne fait donc pas partie des engagements indiqués ci-dessus.

### 21.2 Engagements donnés

Engagement de Crédit-Bail (en euro)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Total à payer	
Matériel roulant			0	0	0	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Engagement de Crédit-Bail (en euro)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Matériel roulant	0			0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

AUTRES ENGAGEMENTS	Au 31/12/2025
Garanties, aval et cautions	néant
Sûretés réelles consenties	néant

## 22. INFORMATIONS LIÉES AU PERSONNEL

### 22.1 Effectifs au 31 décembre 2025

1.549 acteurs et actrices sur nos projets internationaux

- 1.405 salariés nationaux sur les terrains d'intervention
- 86 salarié.e.s sur les opérations internationales
- 57 salarié.e.s de la Direction des Opérations Internationales au siège dont 7 voltigeur.se.s
- 1 volontaire de la solidarité internationale

1.528 acteurs et actrices sur nos projets France

- 1.365 bénévoles actifs
- 147 salarié.e.s sur le terrain et en délégations régionales
- 16 salarié.e.s de la Direction des Opérations France (DOF+ 2 DOFM) au siège

422 acteurs et actrices en support aux opérations

- 150 cadres bénévoles associatifs (administrateur.rice.s, membres de collèges régionaux, copilotes de groupes, responsables de missions)
- 272 salarié.e.s au siège

Soit un total de 3.499 acteurs et actrices.

### 22.2 Salaires de droit français

Moyenne des trois salaires les plus hauts (brut annuel) : 99.081,36 euros sur 12 mois et 107.338,14 euros sur 13 mois

Moyenne des trois salaires les plus bas (brut annuel) : 26.348,36 euros sur 12 mois et 28.544,05 euros sur 13 mois

Salaires moyens annuels bruts : 43.476 euros sur 12 mois et 47.099 euros sur 13 mois

Le ratio des 3 plus hauts salaires / 3 plus bas salaires : 3,76

La moyenne des trois plus bas salaires est supérieure au SMIC de 21,86% (hors 13ème mois).

Ces éléments n'incluent pas les primes d'ancienneté.

**23. DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION**

<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2025/2024</b>
Variation de stock	- 213 929	- 46 823	357%
Matériel sanitation	698 347	1 426 646	-51%
Matériel d'habitation		5 123	-100%
Matériel logistique	182 436	220 970	-17%
Matériel roulant		491 376	-100%
Matériel divers	285 873	117 651	143%
Fournitures non stockables	1 018 614	1 212 453	-16%
Médicaments et matériel médical	6 105 889	7 493 466	-19%
Fournitures entretien / administratives	1 885 989	1 222 358	54%
Matériel expatriés		96 841	-100%
Petit matériel		510 680	-100%
Fournitures mailing	49 026	48 319	1%
Aide alimentaire / nourriture / hébergement	821 194	1 081 713	-24%
Marchandises manifestations		99 972	-100%
Divers	- 2 320	-	
<b>Achats</b>	<b>10 831 120</b>	<b>13 980 745</b>	<b>-23%</b>
Sous-traitance	14 489 664	13 982 363	4%
Redevances crédit bail			
Locations et charges locatives	6 254 661	5 134 029	22%
Entretien et réparations	1 256 416	2 154 533	-42%
Primes d'assurances	579 372	529 114	9%
Etudes et recherche	34 135	67 541	-49%
Divers	199 801	262 824	-24%
<b>Services extérieurs</b>	<b>22 814 048</b>	<b>22 130 404</b>	<b>3%</b>
Intérimaires (France)	183 342	262 924	-30%
Frais liés à des personnels extérieurs à l'association (International)	1 406 078	1 739 547	-19%
Rémunération d'Inter. et Honoraires	2 128 621	2 754 796	-23%
Publicité et publications	2 825 043	2 987 969	-5%
Transport	849 438	1 037 333	-18%
Déplacements missions et Réceptions	6 257 723	6 860 040	-9%
Frais postaux et Télécommunications	1 498 991	1 682 742	-11%
Frais bancaires	328 771	353 766	-7%
Divers	326 742	240 460	36%
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>15 804 748</b>	<b>17 919 577</b>	<b>-12%</b>
<b>Impôts Taxes et versements assimilés</b>	<b>4 418 863</b>	<b>4 327 077</b>	<b>2%</b>
Salaires et traitements	49 910 851	50 144 500	0%
Charges sociales	13 947 110	12 950 874	8%
<b>Charges de personnel</b>	<b>63 857 961</b>	<b>63 095 373</b>	<b>1%</b>
Charges diverses de gestion	2 751 469	887 641	210%
Subventions accordées par l'association	20 054 218	19 888 503	1%
<b>Autres charges de gestion</b>	<b>22 805 687</b>	<b>20 776 144</b>	<b>10%</b>
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>4 034 628</b>	<b>4 761 225</b>	<b>-15%</b>
<b>Report en fonds dédiés</b>	<b>382 138</b>	<b>996 662</b>	<b>-15%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>144 949 194</b>	<b>147 987 206</b>	<b>-2%</b>

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD) 2025

	2025		2024			2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION</b>					<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>67 311 245</b>	<b>67 311 245</b>	<b>65 251 082</b>	<b>65 251 082</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>4 679 125</b>	<b>4 679 125</b>	<b>4 775 868</b>	<b>4 775 868</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	3 380	3 380	21 665	21 665	Bénévolet	4 465 904	4 465 904	4 653 160	4 653 160
1.2 Dons, legs et mécénat	66 459 699	66 459 699	62 548 007	62 548 007	Prestation en nature	149 823	149 823	54 321	54 321
Dons manuels	55 669 707	55 669 707	54 205 531	54 205 531	Dons en nature	63 398	63 398	68 388	68 388
Legs, donations et assurances vie	10 789 992	10 789 992	8 342 476	8 342 476					
Mécénat									
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	848 165	848 165	2 681 410	2 681 410	<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>7 307 648</b>		<b>6 725 742</b>						
2.1 Cotisations avec contrepartie	304 092	-	209 481	-					
2.2 Parrainage des entreprises	4 708 299	-	4 520 219	-	<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>			<b>253 399</b>	
2.3 Contributions financière sans contrepartie	2 295 257	-	1 996 041	-	Prestations en nature			253 399	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	65 849 974	-	73 786 628	-	Dons en nature				
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>2 048 386</b>		<b>2 746 839</b>						
<b>4 - REPRIS SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>2 048 386</b>		<b>2 746 839</b>						
<b>5 - UTILISATION DES FONDS DE DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>723 762</b>	<b>690 130</b>	<b>109 582</b>	<b>77 541</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>143 241 024</b>	<b>68 001 375</b>	<b>148 619 873</b>	<b>65 328 623</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 679 125</b>	<b>4 679 125</b>	<b>5 029 268</b>	<b>4 775 868</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>					<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>115 351 069</b>	<b>49 323 733</b>	<b>118 353 598</b>	<b>45 102 931</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>4 134 293</b>	<b>4 134 293</b>	<b>4 736 885</b>	<b>4 483 486</b>
1.1 Réalisée en France	24 121 796	18 054 958	22 877 477	17 350 478	Réalisées en France	4 133 314	4 133 314	4 337 637	4 084 238
Actions réalisées par l'organisme	24 068 483		22 771 336		Réalisées à l'étranger	979	979	399 248	399 248
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	53 313	31 268 775	106 141	27 752 453					
1.2 Réalisées à l'étranger	91 229 273		95 476 120		<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>47 887</b>	<b>47 887</b>	<b>69 995</b>	<b>69 995</b>
Actions réalisées par l'organisme	87 452 042		90 863 698						
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	3 777 232		4 612 422		<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>496 946</b>	<b>496 946</b>	<b>222 388</b>	<b>222 388</b>
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>21 160 248</b>	<b>17 528 905</b>	<b>20 241 307</b>	<b>17 029 591</b>					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	20 029 292	17 528 905	19 229 287	17 029 591					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 130 957		1 012 020						
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 369 144</b>	<b>3 890 308</b>	<b>6 703 566</b>	<b>2 621 548</b>					
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>2 661 118</b>		<b>3 041 654</b>						
<b>5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>1 850</b>		<b>1 850</b>						
<b>6 - REPORTS EN FONDS DE DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>382 138</b>	<b>382 138</b>	<b>996 662</b>	<b>996 662</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>146 921 868</b>	<b>71 125 084</b>	<b>149 338 637</b>	<b>65 750 732</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 679 125</b>	<b>4 679 125</b>	<b>5 029 268</b>	<b>4 775 869</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>3 680 844</b>	<b>3 123 710</b>	<b>718 764</b>	<b>422 109</b>					

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (GER) COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 2025

EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2024
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>49 323 733</b>	<b>45 102 931</b>	<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
<b>1.1 Réalisées en France</b>	<b>18 054 958</b>	<b>17 350 478</b>	1.1 Cotisations sans contrepartie	3 380	21 665
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	66 459 699	62 548 007
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	55 669 707	54 205 531
			Legs, donations et assurances vie	10 789 992	8 342 476
			Mécénats	-	-
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>	<b>31 268 775</b>	<b>27 752 453</b>	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	848 165	2 681 410
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>17 528 905</b>	<b>17 029 591</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	17 528 905	17 029 591			
2.2 Frais de recherche des ressources					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 890 308</b>	<b>2 621 548</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>70 742 946</b>	<b>64 754 070</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>67 311 245</b>	<b>65 251 082</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	690 130	77 541
	382 138	996 662	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	- 3 123 710	- 422 108	<b>TOTAL</b>	<b>68 001 375</b>	<b>65 328 623</b>
<b>TOTAL</b>	<b>68 001 375</b>	<b>65 328 623</b>	<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	64 568 065	65 688 983
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 3 123 710	- 422 109
			(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	1 212 857	698 808
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	62 657 212	64 568 065

### Focus sur les fonds dédiés liés à la générosité du public

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2025	2024
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 411 246	492 125
(-) Utilisation	- 690 130	- 77 541
(+) Report	382 138	996 662
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>1 103 254</b>	<b>1 411 246</b>

## **24. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES et COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION**

Le compte annuel d'emploi des ressources (CER) et le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) ont été élaborés conformément aux dispositions du règlement comptable n°2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) ainsi que selon les critères d'affectation et de répartition approuvés par le Conseil d'Administration de MdM-France en 2019 et utilisés dès l'arrêté des comptes 2018.

### **CROD**

Le compte explique comment ont été utilisées les ressources globales de l'association et donc la répartition de ces ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Le total des charges et produits apparaissant dans la colonne « Total » de l'état est identique à celui du compte de résultat.

### **CER**

Le compte détaille spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public, et permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public, collectées sur l'exercice ou provenant des fonds non utilisés les années antérieures.

## **24.1 Les emplois**

### **24.1.1 Missions sociales**

Médecins du Monde a pour vocation de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le Monde et en France, de révéler les risques de crises et de menaces pour la santé et la dignité afin de contribuer à leur prévention et de dénoncer par ses actions de témoignage et de plaidoyer les atteintes aux droits humains, plus particulièrement les entraves à l'accès aux soins.

Les missions sociales sont donc les suivantes :

- actions réalisées en France organisées par type d'activités (centres d'accueil, de soins et d'orientation, missions allers, délégations régionales, missions de témoignage et de plaidoyer, frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège)
- actions réalisées à l'étranger organisées par continent (coûts directs des projets, missions exploratoires, missions de témoignage et de plaidoyer, frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège).

Les frais d'information et de communication figurent dans les missions sociales, le Conseil d'Administration ayant considéré que ces actions font partie intégrante de l'objet social de l'Association.

La répartition de ces frais est faite selon le public auquel s'adresse l'action de plaidoyer, d'information ou de communication (les actions à destination du public français sont imputées aux Actions réalisées en France, ...).

Les missions sociales réalisées en France et à l'étranger sont décomposées en « Actions réalisées directement » et « Versements à d'autres organismes ».

Le Conseil d'Administration a adopté la position suivante :

- Sont considérés comme des « Actions réalisées directement », les soutiens accordés à nos partenaires d'implémentation.

En effet, deux cas de figure peuvent se présenter :

- Conformément à notre projet associatif, ces soutiens ont pour objectif de renforcer la capacité d'intervention du partenaire, de façon à favoriser sa reprise à terme de nos activités.  
Nous le soutenons alors financièrement, mais aussi et surtout opérationnellement, en termes de processus, d'outils, de procédures, etc...

- Dans les contextes de crise, MdM peut également être contrainte de passer par des acteurs locaux, même si l'action est en fait portée directement par l'association.
- Sont considérés comme des « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes », les aides financières versées par MdM-France hors cadre d'un projet de terrain conçu, mis en œuvre et supervisé directement par l'association (ex. aides financières non affectées versées aux membres du réseau, soutien financier à des associations en France, reversements des financements obtenus pour le compte de membres du réseau...).

### **Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales**

Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation des opérations.

Les dépenses pour missions sociales comprennent donc des coûts directs (imputés dès l'enregistrement comptable de l'opération) et des coûts non directement affectables répartis selon des clés de répartition.

Seule la charge réellement engagée est affectée au titre de la mission sociale.

Les provisions sont enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions » ou « reprises de provisions » du compte annuel d'emploi des ressources, selon qu'elles sont constituées ou reprises.

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits en missions sociales.

#### **24.1.2 Frais de recherche de fonds**

Le règlement applicable depuis 2020 prévoit deux catégories pour cet emploi dans le CROD et le CER :

##### **▪ Frais d'appel à la générosité du public**

Ce poste comprend les frais d'appel aux dons (marketing, publipostage, encart presse...), les frais de traitement des dons, d'émission des reçus fiscaux, de recherche et de gestion des legs, donations et assurance-vie, de recherche et de gestion du mécénat, de gestion de manifestations, le coût du personnel dédié ainsi que les frais de collecte auprès des membres du réseau.

Une partie des coûts liés au journal envoyé à nos donateurs est imputée à cette rubrique (cf. clés de répartition ci-dessous).

##### **▪ Frais de recherche d'autres ressources**

Ce poste comprend les charges du service Financements Privés (hors mécénat) ainsi que les charges du service dédié aux financements publics et institutionnels (DDI).

#### **24.1.3 Frais de fonctionnement**

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts des services suivants :

- Frais statutaires (à distinguer des coûts d'animation des bénévoles qui eux figurent dans les missions sociales)
- Administratif et juridique (hors frais liés aux missions terrain)
- Direction financière (au sens strict) et comptabilité siège
- Contrôle de gestion siège
- Direction des ressources humaines (au sens strict) et Pôle Expertise RH transverse
- Charges financières (hors charges directement affectables à une mission)

#### **24.1.4 Clés de répartition des coûts indirects**

##### **Répartition des coûts indirects selon le poids financier :**

- Frais communs aux missions sociales France et étranger : répartition au prorata des coûts directs des missions et du poids financier incluant le bénévolat.

- Frais de direction générale, documentation, Service en charge du plan de transformation et du pilotage de l'association (PiST), service informatique : au prorata des coûts directs des emplois et du poids financier incluant le bénévolat

**Répartition au temps passé :**

- Frais des instances : l'animation des bénévoles est intégrée dans les Missions sociales, les travaux statutaires figurent en frais de fonctionnement.
- Direction Santé Plaidoyer : répartition entre missions sociales France et étranger
- Service Logistique Achats : répartition sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le fonctionnement
- Services généraux (hors coûts liés au bâtiment du siège) : répartition sur les Missions France (les services généraux traitent des dossiers logistiques pour ces dernières) et les frais de fonctionnement.

**Répartition selon l'effectif concerné :**

- Services parcours RH – recrutement – formation : au prorata du nombre de personnes gérées
- Frais du bâtiment du siège (y compris les ressources humaines) : au prorata du nombre de personnes du siège travaillant pour les Missions sociales, la recherche de fonds ou le fonctionnement.

**Autres clés :**

- Journal des donateurs « Pulsation Magazine » : frais répartis entre les Missions sociales et les frais de recherche de fonds en fonction du nombre de pages de communication ou plaidoyer et du nombre de pages d'appels aux dons.
- Web : frais répartis au nombre de clics (ceux générant des levées de fonds sont imputés aux frais de recherche de fonds)
- Aides financières versées au réseau international : Répartition conforme à l'objet de l'aide

**24.1.5 Autres charges**

Les postes « dotations aux provisions et dépréciations », « Impôts sur les bénéfices » et « Report en fonds dédiés de l'exercice » sont strictement identiques à ceux du compte de résultat et n'appellent pas de remarques particulières.

**24.2 Les ressources**

**24.2.1 Les ressources liées à la générosité du public**

Les ressources liées à la générosité du public sont les cotisations sans contrepartie (anciennement dans « autres produits »), les dons de particuliers et d'entreprises (y compris dorénavant les conventions de mécénat), les legs, les donations et assurance-vie, le produit des manifestations ainsi que la collecte provenant des membres du réseau.

Les produits financiers liés à nos placements et à la rémunération de notre compte sont également inclus dans les « Autres produits issus de la générosité du public ».

Par mesure de simplicité, nous avons en effet considéré que les fonds placés sont issus de nos réserves et de la collecte de dons et libéralités.

Pour ce qui concerne les produits financiers liés à des gains de change, étant donné la complexité du traçage de leur origine, nous appliquons le pourcentage de financement des opérations à l'étranger n'émanant pas de nos bailleurs au montant global des gains de change pour définir ceux émanant de la Générosité du public.

**24.2.2 Les produits non liés à la générosité du public**

Les produits non liés à la générosité du public comprennent :

- les fonds versés par les entreprises sous forme de produit-partage ou parrainage
- les contributions versées par des organismes privés à but non lucratif.
- les produits divers de gestion

### 24.2.3 Les subventions & autres concours publics

Ce poste comprend les subventions versées par l'Union Européenne, l'Etat français, les collectivités locales, les établissements publics, les agences des Nations Unies ainsi que les organisations gouvernementales étrangères.

### 24.2.4 Autres

Les postes « Reprises sur provisions et dépréciations » et « Utilisation des fonds dédiés antérieurs » sont strictement identiques à ceux du compte de résultat et n'appellent pas de remarques particulières.

## 24.3 Eléments particuliers aux CROD et CER

### 24.3.1 Ressources reportées liées à la générosité du public -hors fonds dédiés

Le « solde des ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice » correspond au « solde des ressources liées à la générosité du public en fin d'exercice de l'année précédente ».

### 24.3.2 (-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice

La part des immobilisations financées par des ressources collectées auprès du public doit spécifiquement apparaître dans le Compte d'Emploi des Ressources.

Depuis 2018, les investissements ne faisant pas l'objet d'un financement spécifique par un bailleur public ou privé sont considérés comme financés par la générosité du public (GP).

Ce poste comprend les investissements GP, diminués des amortissements pratiqués au cours de l'exercice sur toutes les immobilisations acquises l'année N ou les années antérieures au moyen de la générosité du public et les cessions d'immobilisations GP pour leur valeur nette comptable.

### 24.3.3 Principe d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Pour déterminer ce que les ressources issues de la générosité du public financent, nous appliquons l'ordre suivant d'affectation des ressources aux emplois :

**Les ressources affectées par le bailleur ou le donateur** sont utilisés en priorité au financement de l'objet souhaité par le bailleur ou le donateur.

- Subventions affectées
- Contributions financières affectées
- Générosité du public affectée

Les abandons de frais réalisés par les bénévoles sont affectés au financement du service dans lequel ils effectuent leur bénévolat.

Les cotisations versées par les adhérents couvrent en priorité le financement des obligations statutaires.

**Les ressources non affectées à un objet précis** sont ensuite utilisées comme suit :

- Autres financements publics ou privés non affectés et autres produits :
  - Les ressources non affectées (hors celles issues de la générosité du public, de la couverture des frais administratifs obtenue sur les financements bailleurs et des gains de change) financent prioritairement les coûts de recherche de fonds de l'activité concernée, puis les frais de fonctionnement, puis les autres frais de recherche de fonds (hors GP) et enfin les missions.
  - La couverture de frais administratifs octroyée par les financeurs publics sert prioritairement à financer les frais de recherche de subventions publiques puis les aides financières versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association et enfin les missions sociales.
  - La couverture de frais administratifs octroyée par les financeurs privés sert prioritairement à financer les frais de recherche de contributions privées puis les aides financières versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association et enfin les missions sociales.
  - Les Autres produits financent prioritairement les frais de fonctionnement puis les investissements.

- Générosité du public non affectée :
  - La collecte versée par le réseau international finance prioritairement les Frais de recherche de fonds liés au réseau international, puis les aides financières versées au réseau international, puis les missions sociales.
  - La Générosité du public France finance prioritairement les Missions sociales jusqu'à épuisement du montant à financer puis les Frais de recherche de fonds issus de la Générosité du public puis les frais de fonctionnement et enfin les investissements.

#### **24.4 Contributions en nature**

1.515 bénévoles sont intervenus en 2025 représentant un Equivalent Temps Plein de 73 personnes.

Très majoritairement, nos bénévoles travaillent sur les opérations France.

Les contributions (bénévoles, volontaires ou en nature) sont réparties selon leur destination/emploi (missions en France ou à l'étranger, recherche de fonds, fonctionnement).

Le mode d'évaluation de ces contributions est précisé au §4.16 ci-dessus.

## **Partie 2**

### **L'analyse des comptes 2025**

## 1. COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	2022	2023	2024	2025
<b>Produits</b>	117 779	159 338	148 620	143 241
<b>Charges</b>	111 248	122 612	149 339	146 922
<b>Résultat</b>	<b>6 531</b>	<b>36 726</b>	<b>- 719</b>	<b>- 3 681</b>

### Une activité en léger repli

En 2025, l'activité globale de Médecins du Monde a diminué de 1,6% par rapport à 2024 (alors qu'elle avait progressé de 21,8% entre 2023 et 2024). Cette évolution s'explique par la diminution des charges d'exploitation (-2,1 %), en lien avec la baisse des financements institutionnels et donc des activités à l'international.

### Un exercice déficitaire

Le résultat s'élève à -3,7M€ (contre -0,7M€ en 2024).

Ce résultat s'explique essentiellement par le résultat d'exploitation (-3,2M€) et par un résultat financier lui aussi déficitaire (-0,4M€).

Le résultat exceptionnel n'appelle pas de commentaire en 2025.

## 1.1 Résultat d'exploitation

### 1.1.1 Produits d'exploitation

Les **produits d'exploitation** sont en diminution de 2,8M€, soit -1,9 % par rapport à 2024 pour s'établir à 141,7M€.

Les **ressources issues de la générosité du public en France et à l'international**, pour leur part, augmentent par rapport à l'an dernier (+3,9M€, soit +6,3 %).

La **collecte France** s'établit à 55M€, soit +2,3% entre 2024 et 2025, qui est une belle marque de confiance dans un contexte de progression très limitée de la collecte globale de dons auprès du grand public, en France et de recul structurel de la collecte de dons ponctuels issus des canaux traditionnels.

Ce résultat est d'autant plus significatif que 2025 n'a pas été marquée par une nouvelle urgence humanitaire majeure.

Les dons réguliers, via les prélèvements automatiques, et les dons via internet sont les principaux moteurs de croissance de la collecte.

Le produit des **legs et autres libéralités** s'élève à 10,8M€, contre 8,3M€ (soit +29% par rapport à 2024).

L'année 2025 a été marquée par la vente d'un bien immobilier exceptionnel de plus de 1,5M€ et par l'encaissement de quatre grosses assurances vie dont deux proches du million d'euros.

Les **contributions financières** progressent de 0,2M€ pour s'établir à 4,7M€.

Ce bon résultat a été obtenu grâce à nos soutiens de longue date et à une nouvelle fondation qui a décidé de financer de manière importante deux projets en France.

Les **produits de la générosité du public issus du réseau international** s'élèvent à 0,6M€ (contre 0,4M€ en 2024).

La hausse des ressources issues de la générosité du public et des contributions financières n'est pas suffisante pour combler la régression des **subventions publiques**, qui d'un montant de 65,8M€ en 2025, diminuent de 7,9M€ (-10,8%) par rapport à 2024.

Cette diminution est essentiellement portée par les opérations menées par Médecins du Monde à l'international.

En effet, 2025 a été marquée par le gel brutal des financements états-uniens et un repli des capitales occidentales dans leur aide publique au développement.

## Un modèle économique équilibré

Les subventions publiques représentent 46,5 % des produits d'exploitation contre 51,1 % en 2024.

Cet équilibre permet une indépendance de l'association vis-à-vis des financements publics et assure à MdM la possibilité de développer des projets ne s'inscrivant pas exclusivement dans une réponse à des appels d'offres, d'initier des projets sans attendre de financement extérieur, de lancer des missions exploratoires, etc.

Les **reprises de provisions** ne présentent pas d'évolution significative en 2025 (-0,1M€)

Elles se détaillent de la façon suivante :

- Les reprises de provisions ayant pour contrepartie la constatation d'une charge en 2025 s'élèvent à 0,1M€, notamment des provisions pour fermetures ou pour litiges.
- La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) est reprise entièrement et dotée à nouveau chaque année. Le montant de la reprise de provision IDR 2024 se montait à 1,7M€, la dotation 2025 (1,5M€) figure dans les charges ci-dessous.
- Les reprises de provisions sans contrepartie (0,1M€) dans la mesure où les risques identifiés préalablement ont pu être neutralisés.

La **reprise des fonds dédiés** s'élève à 0,4M€ en 2025.

### 1.1.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation diminuent de 3M€ (soit -2,1%) pour s'établir à 144,9M€ en 2025 (contre 148M€ en 2024).

Les principaux postes de dépenses restent relativement stables. Ce sont les autres achats et charges externes qui diminuent le plus.

#### ▪ Les salaires et traitements et charges sociales

Les charges de personnel (salaires, traitements et charges sociales) s'élèvent à 63,9M€ en 2025, soit une hausse de +0,8M€ (+1,2 %) par rapport à 2024. Cette rubrique inclut les salariés de droit français (travaillant au siège, en France et à l'expatriation) ainsi que les personnels embauchés dans chacun des pays d'implémentation des projets selon le droit local, communément appelés pour faciliter le propos « personnel national ». Au 31 décembre 2025, Médecins du Monde employait 562 salariés de droit français et 1.405 personnels nationaux.

#### ▪ Les aides financières

Les aides financières (anciennement appelées subventions accordées) s'élèvent à 20,1M€ en 2025, en hausse de +0,2M€ par rapport à 2024.

Ces aides financières soutiennent à la fois des membres du réseau et des partenaires opérationnels de mise en œuvre des projets à l'étranger (10M€). Le montant inclut également l'utilisation des financements obtenus par Médecins du Monde France pour le compte du réseau, montant en légère augmentation en 2025, et pour le compte de partenaires d'implémentation pour des contrats qui ne sont pas considérés comme des consortiums. Ce montant inclut également depuis 2025 les opérations menées au Mexique, en Tanzanie et au Nigéria dans la mesure où dans ces trois pays ont été créées des entités juridiques indépendantes de Médecins du Monde. Cela représente 3,4M€ en 2025.

#### ▪ Les autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes diminuent de 5,9M€ pour atteindre 48,1M€ en 2025.

Dont près de 3M€ de baisse pour les achats matériels, médicaments et consommables médicaux, en lien avec la baisse des opérations à l'international (Ethiopie, Pakistan, RCA, RCI etc), -0,4M€ pour les frais de transports de marchandises.

Les autres postes touchés sont également les frais de déplacements (-0,8M€), les honoraires (-0,6M€) et les incentives (appui financier aux personnels de santé des structures de santé soutenues par MdM) (-0,4M€).

Les **dotations aux amortissements** s'élèvent à 2M€, en légère hausse par rapport à 2024, notamment en raison de la mise en production de l'ERP finances achats en juillet 2025.

Les **dotations aux comptes de provisions** s'élèvent à 2M€, en baisse par rapport à 2024.

Les **reports en fonds dédiés** (0,4M€) sont en diminution par rapport à l'année précédente, car les fonds dédiés constitués les années précédentes ont été consommés en partie en 2025.

## 1.2 Résultat financier

Le résultat financier est déficitaire de 0,4M€ en 2025, contre un excédent de 2,8M€ en 2024.

Le résultat financier comprend trois composantes :

- Hors change : Produits financiers liés à nos placements
- Pertes et profits de change constatés
- Reprise des provisions pour pertes de change

### Hors change : produits de placement

Notre résultat hors change s'élève à 0,8M€ (contre 2,5M€ en 2024).

Notre politique de placement privilégie les comptes sur livret, les placements monétaires (dépôts ou comptes à terme ou sur livrets, SICAV/FCP) qui font partie des actifs les plus sécurisés du marché.

### Pertes et profits de change constatés

Du fait des variations importantes des cours de devises en 2025, les écarts de change constatés sur nos opérations internationales et nos comptes bancaires en devises ont un impact négatif en 2025 : -0,8M€.

### Reprise de provisions et provision pour pertes de change :

Le résultat de change lié aux variations de provisions pour pertes de change est de -0,5M€ : il est l'addition de la reprise de la provision sur les créances bailleurs fin 2024 (0,1M€) et la provision sur les créances bailleurs fin 2025 (-0,6M€).

## 1.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel n'appelle pas de commentaire.

## 2. BILAN

En milliers d'euros

ACTIF	2025	2024	PASSIF	2025	2024
Actif immobilisé	38 590	40 325	Fonds propres	107 352	111 033
Stocks	424	412	Provisions pour risques et charges	4 418	3 806
Créances	43 411	65 974	Fonds dédiés et fonds reportés	11 442	12 426
Valeur immobilière de placement	0	1			
Trésorerie	111 734	102 052	Dettes	22 698	26 285
Charges constatées d'avance	8 200	8 692	Produits constatés d'avance	56 910	63 466
Ecart de conversion	631	136	Ecart de conversion	170	576
<b>Total</b>	<b>202 991</b>	<b>217 592</b>	<b>Total</b>	<b>202 991</b>	<b>217 592</b>

### Actif du bilan

L'**actif net immobilisé** (38,6M€) est diminué de 1,7M€ selon les amortissements prévus.

- **Constructions et installations générales** : -1,3M€
  - Siège de Saint-Denis (93) :  
Le site a été acquis le 29 décembre 2020 en VEFR (vente en l'état futur de rénovation) pour une somme acte en main de 28M€. La valeur du terrain a été estimée à 8M€ et les constructions à 19,5M€.
  - Nouveau local de Lyon :  
Le site a été acheté le 20 décembre 2024 pour 1,5M€ : le prix du terrain est estimé à 0,3M€ et les constructions à 1,2M€.
- **Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés** : 6,6M€ en 2025  
Il s'agit du montant net des biens à vendre (hors valeurs mobilières ou comptes bancaires).  
Le montant est estimé sur la base des éléments disponibles au jour d'acceptation du legs par le Conseil d'Administration.  
Il diminue de (-0,6M€) par rapport à 2024.
- Les **immobilisations financières** restent stables à 2M€ (+0,1M€).

L'**actif circulant** (163,8M€) décroît par rapport à l'an dernier (-13,4M€), en raison d'une part de la baisse des créances des contrats bailleurs (-19,9M€) et des créances reçues par legs et donations (-1,8M€) ainsi que celle des autres créances (-0,9M€) et des charges constatées d'avance (-0,5M€), qui ne sont que partiellement compensées par la hausse de la trésorerie (+9,7M€).

- **Trésorerie**  
La trésorerie augmente de 9,7M€ et reste élevée (112M€) notamment en raison des encaissements bailleurs au 2<sup>ème</sup> semestre 2025, que ce soit pour des contrats antérieurs à 2025 que pour les contrats signés pendant l'exercice 2025.
- **Créances** : -22,6M€ au global
  - Les créances bailleurs (soldes à encaisser des contrats bailleurs) sont en baisse de 19,9M€, pour atteindre 38M€. La baisse des créances bailleurs s'explique principalement par une dynamique d'encaissement significative sur l'exercice 2025.  
On assiste donc à la fois à une réduction du stock de créances anciennes et un niveau soutenu des encaissements des nouveaux financements.  
Par ailleurs, la variation du poste est également impactée par des effets de change non cash enregistrés en reclassement.
  - Les créances reçues par legs et donations correspondent aux avoirs bancaires enregistrés comme legs à encaisser.  
Elles diminuent de 1,8M€ par rapport à 2024, en effet, comme vu précédemment l'année 2025 a vu la réalisation de nombreux legs et ainsi le stock diminue.
  - Les autres créances baissent de 0,8M

- Charges constatées d'avance (CCA) : -0,5M€ par rapport à 2024 pour un montant en 2025 de 8,2M€

Elles sont essentiellement composées de CCA du réseau (1,9M€) et de CCA des partenaires (4,8M€) et fournisseurs (1,5M€).

- Les CCA du réseau représentent la part non utilisée à date des financements obtenus pour le compte des membres du réseau. Au fur et à mesure de la consommation du financement par les membres du réseau les charges constatées d'avance diminuent.
- Les CCA des partenaires représentent la part des contrats signés avec nos partenaires et dont les activités n'ont pas encore été réalisées, et les CCA des fournisseurs représentent les charges payées en 2025 pour des opérations en 2026.

## Passif du bilan

**Les fonds propres et fonds associatifs** baissent de 3,7M€ pour atteindre la somme de 107M€ en 2025, contre 111M€ en 2024, ceci s'explique par le résultat déficitaire de -3.7M€ en 2025.

Les fonds propres couvrent environ 8,9 mois d'exploitation en 2025 (contre 9 mois en 2024).

**Les fonds reportés et dédiés** baissent de -1M€ et s'élèvent à 11,4M€ (contre 12,4M€ en 2024).

Cette baisse est due à la réalisation de legs en 2025, les fonds reportés des legs passent de 10,5M€ en 2024 à 9,8M en 2025 et à l'utilisation de la collecte affectée Palestine de 2024 utilisée pour 0,6M€ en 2025.

Les **provisions** restent stables (+0,6M€) - elles ont été explicitées dans l'analyse du compte de résultat ci-dessus.

Les **dettes et produits constatés d'avance** baissent de 10M€.

Les variations les plus significatives sur les dettes portent sur les points suivants :

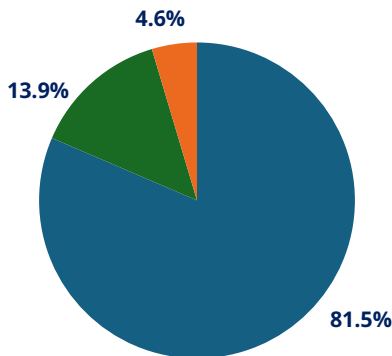
- Baisse des « Autres dettes » et « dettes fournisseurs et comptes rattachés » de 4,4M€ ; ce montant s'explique en partie à la fois par la baisse du montant des contrats bailleurs obtenus par MdM-France au profit des membres du réseau et que MdM-France doit leur reverser (-1,4M€), par la baisse des consortiums (-0,5M€), et enfin la baisse des dettes des legs à délivrer (-2M€) ;
- Baisse des « produits constatés d'avance » de 6,6M€ : cette baisse est à rapprocher de la baisse des créances bailleurs à l'actif du bilan : nous avons moins de parts de contrats à dépenser sur les exercices futurs à fin 2025 qu'à fin 2024.

### 3. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les ratios ci-après sont calculés à partir du compte de résultat par origine et destination, sans y intégrer les éléments purement comptables comme les variations de provisions (dotations ou reprises) et les variations de fonds dédiés (engagements à réaliser ou report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs), donc le total des lignes 1, 2 et 3 du compte de résultat par origine et par destination.

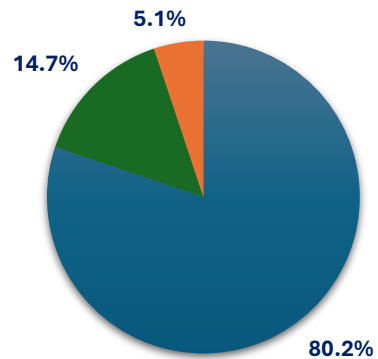
#### 3.1. Les emplois

CROD 2024 - Emplois



- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

CROD 2025 - Emplois



- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement

Globalement, le pourcentage des missions sociales dans le total des emplois est en légère baisse (-1,3%), la part des frais de recherche de fonds augmente légèrement (+0,8%) ainsi que le pourcentage des frais de fonctionnement (+0,5%).

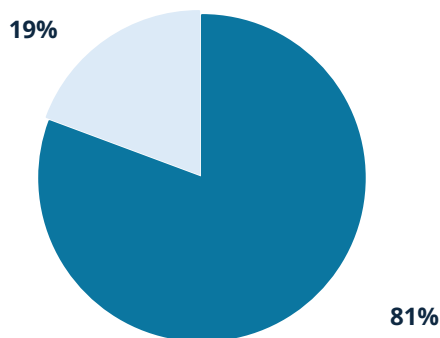
#### 3.1.1 Missions sociales

##### MISSIONS SOCIALES FRANCE ET ETRANGER

##### Une répartition France / Etranger qui évolue légèrement

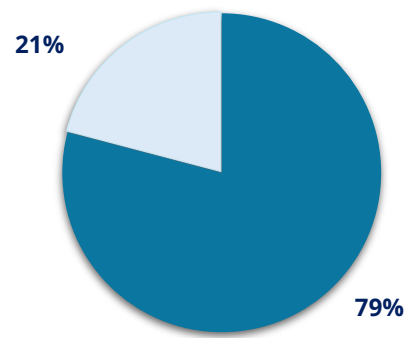
Le poids des missions sociales en France par rapport au total des missions sociales augmente légèrement : les missions à l'étranger représentent, en 2025, 79% des missions sociales contre 81% en 2024.

CROD 2024 - Missions sociales



- Missions sociales étranger
- Missions sociales France

CROD 2025 - Missions sociales



- Missions sociales étranger
- Missions sociales France

## ACTIONS REALISEES EN FRANCE

<b>Actions réalisées en France</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<b>En milliers d'euros</b>		
Centres d'accueil, de soins et d'orientation	5 116	3 074
Autres opérations France, missions « aller-vers »	7 195	9 266
Missions de témoignage	2 552	2 510
Subventions versées à d'autres organismes	56	53
Plaidoyer et qualité des pratiques	1 318	1 413
Coordination et gestion des Opérations France	6 642	7 806
<b>Total</b>	<b>22 872</b>	<b>24 122</b>

### Principales variations 2024 / 2025

Opérations France (Ensemble des projets en France métropolitaine et Outre-Mer, notamment centres d'accueil et missions « aller-vers », sans le coût des délégations régionales inclus dans la ligne « coordination et gestion des Opérations France ») : elles restent stables à 12,3M€.

#### **Missions de témoignage**

Elles restent stables.

#### **Appui aux opérations (plaidoyer, qualité des pratiques, coordination et gestion en régions et au siège)**

Cet appui augmente de 0,1M€ : renforcement de l'appui aux opérations, plaidoyer et de la qualité des pratiques.

Les principaux axes de plaidoyer en 2025 ont été les suivants :

- Mobilisation autour de la transparence de la politique du médicament (publication d'un livre "Big bad Pharma, ça suffit", d'une tribune "Prix des médicaments : la France ne doit pas céder à la surenchère des Big Pharma", intervention au parlement européen sur la mise œuvre, par la France, de la résolution de l'OMS "Améliorer la transparence des marchés de médicaments, de vaccins et d'autres produits sanitaires", ...);
- Mobilisation pour la pérennité et l'ouverture de haltes soins addictions en France ;
- Mobilisation pour la défense des droits en santé, notamment de l'AME et de l'accès effectif aux structures de santé pour toutes et tous ;
- Mobilisation contre la pénalisation des clients des travailleurs et travailleuses du sexe ;
- Mobilisation pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnes précarisées : participation au contentieux pour non-assistance à personnes mal logées avec 40 autres associations, mobilisation en inter-organisations contre le projet de loi Duplomb ;
- Mobilisation des équipes sur les enjeux de plaidoyer aux frontières franco-italienne, franco-britannique et en Île-de-France, principal lieu de passage avant de rejoindre le Nord littoral via un contentieux visant à faire reconnaître les déficiences de l'Etat en matière de respect des droits fondamentaux et en favorisant la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conséquences des Accords franco-britanniques pour les personnes migrantes ;
- Participation à la définition de la prochaine Feuille de route de la Stratégie nationale de Santé sexuelle.

### Faits marquants 2025

L'année 2025 a été marquée par la finalisation du travail de bilan de la stratégie France 2020-2025 présentée au CA du 18 janvier 2025. Ce travail servant de base à la réflexion prospective qui a abouti à la définition de la deuxième stratégie France pour la période 2025-2029, stratégie validée par le CA du 12 septembre 2025.

Les activités opérationnelles mises en œuvre par les équipes de la Délégation Corse avaient été transférées aux partenaires en juillet 2024. La fermeture définitive de la Délégation Corse a été actée par le CA-CCN du 28 mars 2025 et entérinée par l'Assemblée Générale du 14 juin 2025.

Au début de l'année 2025, les opérations France étaient déployées sur 42 projets, répartis sur 23 sites et 14 délégations régionales, avec des modalités d'accueil en lieu fixe et en aller vers.

### Nouveaux projets

- Ile de France : Démarrage du nouveau projet MNA Paris suite à une phase pilote initiée en 2024
- Pays de la Loire : Démarrage de la seconde phase du projet 4I

<p><b>Focus : Projet Mineurs Non Accompagnés (MNA) Paris :</b></p> <p>Une phase pilote du projet MNA Paris a été lancée en 2024, avec une intervention au sein d'un lieu de répit ouvert début juillet 2024 par l'Armée du Salut et financé par la mairie de Paris. Cette phase a permis de continuer à étayer les constats du diagnostic préalablement réalisé, mais aussi de faire la démonstration du type d'intervention possible, alors que plus de 800 jeunes survivent dans une situation d'extrême vulnérabilité et précarité et que les pouvoirs publics ne proposent aucune solution réelle.</p> <p>Le projet, validé en janvier 2025, a pour objectif de contribuer à améliorer et développer l'écosystème de soins de santé mentale et somatique à destination des mineur.e.s non accompagné.e.s. Pour cela l'objectif spécifique est, d'ici fin 2029, de favoriser l'émergence de parcours de soins accessibles, adaptés et holistiques dans le droit commun pour les mineur.es non accompagné.es en recours sur le territoire parisien.</p> <p>Le projet vise à favoriser une offre globale de santé dans des lieux de répit spécifiquement dédiés aux MNA, en priorisant l'intervention d'acteurs de santé du droit commun, soit dès l'ouverture d'un lieu, soit en relais de MdM.</p>	<p><b>Focus : Universités populaires à Cayenne en Guyane</b></p> <p>En 2025, le projet « Universités populaires santé pou tout moun » en Guyane visait à lutter contre les inégalités sociales de santé en s'appuyant sur une démarche de santé communautaire. Dans un contexte de forte précarité et d'inégalités d'accès aux soins, il a permis aux personnes concernées de devenir actrices de l'analyse et des solutions à leurs problématiques.</p> <p>Grâce à des cycles de savoirs, ateliers participatifs et actions artistiques, 94 participant.e.s des communautés ont co-construit des diagnostics, mené des enquêtes et formulé des recommandations. Ce travail collectif a produit des résultats concrets : 26 recommandations en santé, une exposition photo, un film, des spectacles et des campagnes de sensibilisation. Il a aussi permis des avancées institutionnelles, comme l'engagement de la Sécurité Sociale locale à sensibiliser ses agents, l'intégration envisagée de MdM à sa gouvernance, ou encore la suppression annoncée d'une mesure discriminante envers les femmes enceintes.</p> <p>Au-delà des productions, le projet visait à renforcer durablement le pouvoir d'agir, les compétences et la capacité de plaider des personnes précarisées, pour influencer les pratiques des institutions et le regard du grand public.</p>
---	---

### Projets transférés en 2025

Transmettre aux acteurs de droit commun, ou à d'autres associations, les approches innovantes que nous avons développées, après avoir démontré leur efficacité, reste un de nos objectifs premiers.

En 2025, le projet Santé Mentale et Soutien Psychosocial à Toulouse (SMSPS), qui visait à améliorer la prise en compte et la prise en charge de la souffrance psychique des exilé.es depuis 2021, a été transféré avec succès à l'association ARPADÉ, acteur majeur du médico-social sur le territoire toulousain.

Le projet Lotus Bus, après 21 années d'intervention auprès des femmes chinoises travailleuses du sexe, a été transféré à l'association communautaire les Roses d'acier, partenaire historique du projet. Médecins du Monde s'est engagé à continuer de soutenir les Roses d'Acier après la fermeture du projet Lotus Bus. Ce soutien se concrétise notamment par la participation d'une représentante de MdM au comité consultatif des Roses d'Acier, mais aussi par l'engagement de la Fondation MdM à continuer de soutenir les Roses d'Acier à hauteur de 30.000 euros par an de 2025 à 2027. Médecins du Monde s'est aussi engagé à soutenir les Roses d'Acier dans leurs demandes de financement.

**L'année 2025 aura également permis de consolider différentes dynamiques de transfert qui sont en cours ;**

Plusieurs équipes projet ont travaillé, au cours de l'année 2025, à la définition et la mise en œuvre de leurs stratégies de transfert :

- PASS de Ville Guyane
- Languedoc Roussillon : Médiation en santé en Haute Vallée de l'Aude
- Pays de la Loire : Projet MNA Nantes
- Pays de la Loire : Projet carcéral Nantes
- Lorraine : Projet Metz
- Poitou Charentes : Projet médiation en santé Angoulême
- Projet Jasmine

<p><b>Focus : Stratégie de transfert Haute Vallée de l'Aude (HVA)</b></p> <p>Dès mi-2024, le principe du transfert du projet en HVA au sein d'un Centre de Santé communautaire avait été validé d'ici fin 2025.</p> <p>Toutefois, après plusieurs mois d'échanges avec les partenaires institutionnels et associatifs, mais également divers rebondissements, la piste d'un centre de santé communautaire a été mise de côté, à la faveur d'un projet de centre de santé "classique" porté par la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises (CCPA). Dans une volonté de maintenir le lien entre la médiation en santé, le centre de santé à venir et l'approche communautaire, la stratégie de transfert du projet en HVA repose sur 3 piliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mdm soutient la CCPA dans la mise en place d'un centre de santé</li> <li>- Mdm transfère son activité de médiation en santé à l'USSAP, Union Sanitaire et Sociale pour l'Accompagnement et la Prévention (association basée dans l'Aude et désignée par l'ARS, à la place du partenaire préalablement identifié, Solidarité Pyrénées).</li> <li>- Mdm appuie la mise en place d'une association communautaire « Notre Vallée en Santé » créée en juin 2024, qui porte la dimension participative et le renforcement de la place des personnes concernées.</li> </ul>	<p><b>Focus : Stratégie de transfert projet médiation en santé à Angoulême</b></p> <p>Depuis 2019, l'équipe d'Angoulême met en œuvre un projet de médiation en santé visant à faciliter une prise en charge en santé globale et intégrée dans le droit commun des personnes étrangères en situation administrative précaire.</p> <p>Le projet porté par Mdm a démontré sa pertinence et son utilité sur le territoire du Grand Angoulême, et l'équipe a mené, dès 2024, en partenariat avec l'ARS, une réflexion sur la stratégie de transfert du projet vers d'autres acteurs afin d'en assurer sa pérennité. En 2025, Mdm a donc acté son désengagement grâce au transfert de ses activités de médiation en santé à la PASS du Centre Hospitalier d'Angoulême. L'année 2025 a permis la mise en œuvre concrète de la stratégie de transfert du projet (prévu initialement au 31 décembre et reportée en juin 2026). Une capitalisation a été conduite de février à septembre 2025 en vue de formaliser les compétences et savoir-faire développés dans le cadre de la mise en œuvre du projet pour disposer de leçons apprises. Ce travail de capitalisation et de diffusion de cette expérience a été réalisé par l'équipe de Mdm afin de faciliter le transfert des activités vers la PASS et permettre l'essaimage de cette méthode d'intervention répliquable et adaptable à d'autres territoires. Une réflexion stratégique a été initiée parallèlement afin d'identifier de nouvelles pistes d'intervention pour Mdm en Charente.</p>
---	---

**Impulsion et/ou finalisation des révisions des stratégies d'intervention :**

Au cours de l'année 2025, 13 projets ont initié ou conduit une réflexion autour de leur stratégie d'intervention :

- ROSELA / Travailleur.se.s du sexe (TdS) Montpellier : réorientation avec perspective de transfert à fin 2028
- CASO Montpellier : formalisation de la stratégie d'intervention, avec diagnostic à venir pour une réorientation à 3 ans
- Médiation en santé La Réunion : réorientation
- Travailleurs Agricoles Précarisés : diagnostic et réorientation du projet Santé Habitat
- Mayotte : révision de la stratégie d'intervention suite au cyclone Chido
- Alsace : Mission Mobile Strasbourg (Bilan à mi-parcours) - prolongation du projet d'un an jusqu'à 2027
- Aquitaine : Révision de la stratégie d'intervention du CASO de Bordeaux
- Auvergne Rhône Alpes : Diagnostic projet Grenoble – nouvelle stratégie d'intervention en cours de définition
- Ile de France : Révision de la stratégie d'intervention du projet Réduction des Risques (RdR) auprès des usagers de drogue (UD)
- Ile de France : Bilan et élaboration de la stratégie de sortie du projet P2ST (pas de santé sans toit)
- Lorraine : Révision de la stratégie d'intervention du projet de Nancy

**Focus : Diagnostic-Action Travailleurs Agricoles Précarisés à Lunel et Maugio**

Suite à la fin du précédent projet Santé Habitat, qui était centré sur les squats et les bidonvilles de la Métropole de Montpellier, plusieurs orientations possibles ont été examinées. C'est finalement la situation des travailleur-ses agricoles précarisé-es qui a été retenue comme prioritaire et pertinente à explorer.

Un diagnostic-action a ainsi été réalisé de mars à décembre 2025. Les principaux résultats du diagnostic révèlent une population hétérogène confrontée à de multiples vulnérabilités. Sur la santé liée aux conditions de travail, le diagnostic met en évidence l'exposition systématique à des risques professionnels multiples (physiques, chimiques, ergonomiques, psychosociaux) dans un contexte de précarité contractuelle et de non-respect fréquent des réglementations. À cela s'ajoute une instabilité résidentielle majeure calquée sur la brièveté des contrats saisonniers, renforçant l'isolement et les difficultés d'accès aux droits. L'éloignement géographique en zone rurale, le statut d'étranger et la saisonnalité du travail agricole accentuent ces vulnérabilités. Le nouveau projet proposé se situe à la croisée des enjeux propres au monde agricole (avec un système propre de couverture en santé), de l'impact des conditions de travail sur la santé, et de l'accès à l'exercice des droits sociaux.

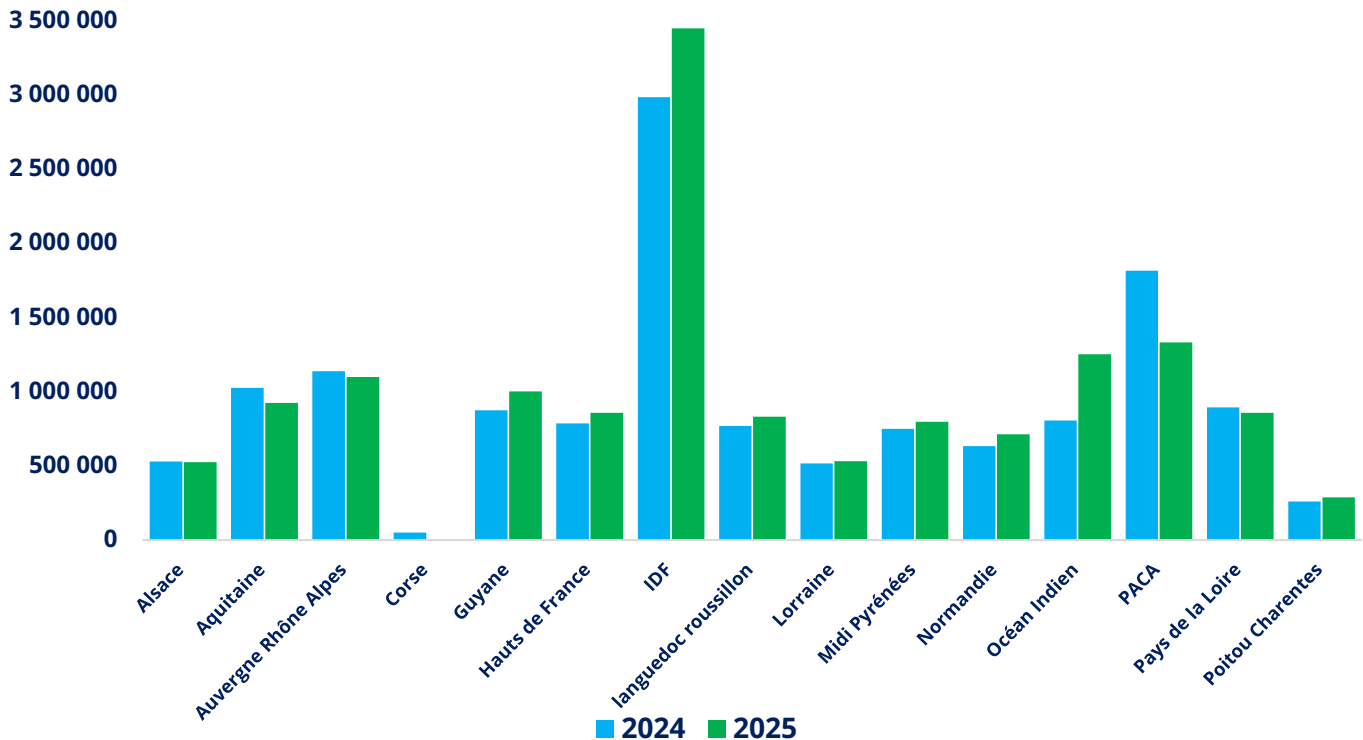
**Focus : Révision de la stratégie d'intervention du projet de Nancy**

Implantée à Nancy depuis 1988, Médecins du Monde développe ses actions à travers un Centre d'Accueil, de Soins et d'Orientation et des interventions mobiles de proximité auprès des personnes à la rue.

Au fil de l'évolution du contexte et des besoins, le CASO a adapté et fait évoluer ses modalités d'intervention compte tenu du changement de profil des publics reçus, des difficultés administratives croissantes pour accéder à la couverture maladie, notamment pour les étrangers en situation administrative précaire, et des difficultés d'accès dans le droit commun, malgré des droits effectifs. Sur la base d'un diagnostic complet réalisé en 2024, l'équipe a conduit en 2025 une réflexion afin de revoir sa stratégie d'intervention et élaborer son projet de référence pluriannuel.

MdM Nancy reste un acteur de référence sur les questions santé-précarité et d'accès aux droits, reconnu pour son expertise de terrain et sa capacité d'«aller-vers». Le centre fixe se consolide comme un lieu ressources, d'accueil inconditionnel, permettant d'apporter une réponse aux besoins de santé et psycho-sociaux des publics rencontrés, en actions individuelles ou collectives, impliquant sur site des partenaires. Il reste un poste d'observation essentiel au plaidoyer. Les interventions en horaires décalés et les activités mobiles permettent de toucher des publics invisibilisés et d'élargir la portée du projet.

**VOLUME DES DEPENSES 2024-2025 PAR DELEGATION REGIONALE**



## ACTIONS REALISEES A L'ETRANGER

Actions réalisées à l'étranger (en milliers d'euros)	2024	2025
Afrique	29 800	27 228
Amérique centrale et latine	7 387	7 615
Asie	7 486	6 854
Europe	5 033	3 896
Moyen-Orient	22 691	21 891
Missions exploratoires	47	87
Missions transversales	2 455	2 220
Opération Sourire	316	311
<b>Sous-total opérations menées en direct</b>	<b>75 216</b>	<b>70 103</b>
Appui au réseau International	1 283	1 053
Missions de témoignage	96	290
Plaidoyer et qualité des pratiques	1 391	1 469
Coordination et gestion des missions	14 224	14 719
Financements obtenus pour le compte du réseau	3 266	3 564
<b>Total</b>	<b>95 476</b>	<b>91 229</b>

### Principales variations 2024 / 2025

**Opérations Internationales menées directement** : 5 régions, 24 pays, des missions exploratoires, et des opérations transverses dont l'Opération Sourire qui favorise l'accès à des soins chirurgicaux dans plusieurs pays en Afrique et en Asie. Le volume des activités directes sur le terrain a diminué en 2025 pour passer de 75,2M€ en 2024 à 70,1M€ en 2025.

### Réseau international (appui et financements obtenus par MdM-France pour le compte du réseau)

En 2025, l'appui aux membres du réseau MdM ayant des projets à l'international a continué d'un point de vue opérationnel (soutien logistique et en termes de sécurité entre autres) et les financements obtenus pour le compte d'autres membres du réseau MdM ont légèrement augmenté passant de 3,3M€ en 2024 à 3,6M€ en 2025.

### Plaidoyer et qualité des pratiques

- Mobilisation pour maintenir notre capacité d'accès aux populations vivant dans des contextes de crise : dénonciation des atteintes au Droit International Humanitaire, influence auprès de différentes instances concernant la protection des travailleurs humanitaires et des professionnels de santé...
- Poursuite de la mobilisation autour de la situation en Palestine : rapport sur les conséquences en matière de santé sexuelle et reproductive, rapport sur la malnutrition, dénonciation des barrières à l'action humanitaire...
- Avortement : Renforcement de notre capacité à proposer une réponse aux demandes d'avortement sur nos projets (formation, mise en place de partenariats, offre de soins...), contribution active au dialogue sur l'avortement sécurisé en Afrique francophone
- Mobilisation pour l'intégration de la prévention et prise en charge du cancer du col de l'utérus dans les politiques nationales
- Mise en œuvre de recherches opérationnelles permettant de confirmer plusieurs innovations pour prévenir et prendre en charge l'hépatite C chez les usagers de drogue

## Faits marquants 2025

L'année 2025 s'inscrit dans une séquence exceptionnelle de tensions politiques, humanitaires et financières, marquée par un recul brutal et assumé de la solidarité internationale. Les coupes massives des financements institutionnels, notamment de l'aide publique au développement (APD) et de l'aide humanitaire, ont profondément fragilisé le système humanitaire et contraint les organisations à des arbitrages difficiles.

Dans ce contexte, Médecins du Monde a fait le choix d'assumer ses responsabilités : préserver autant que possible la continuité de ses actions, refuser les ruptures brutales de prise en charge et maintenir une présence auprès des populations les plus vulnérables, y compris lorsque les conditions financières se dégradent.

En 2025, les missions sociales consacrées aux opérations à l'international s'élèvent à 91,2M€, en baisse par rapport à 2024 (95,5 M€), diminution portée largement par la baisse des opérations menées en direct par Médecins du Monde sur le terrain : de 75,2M€ en 2024 à 70,1M€ en 2025.

Cette diminution ne traduit ni un désengagement ni un recul stratégique, mais l'impact concret de la raréfaction des financements conjuguée à une stratégie volontaire de concentration, de priorisation et de maîtrise des risques financiers. Les choix budgétaires opérés en 2025 reflètent cette posture : poursuivre l'action dans les contextes de conflits armés et de crises prolongées – notamment au Moyen-Orient, en Afrique et en Europe de l'Est- tout en adaptant formats, volumes et modalités d'intervention lorsque les contraintes politiques, sécuritaires ou financières l'imposaient.

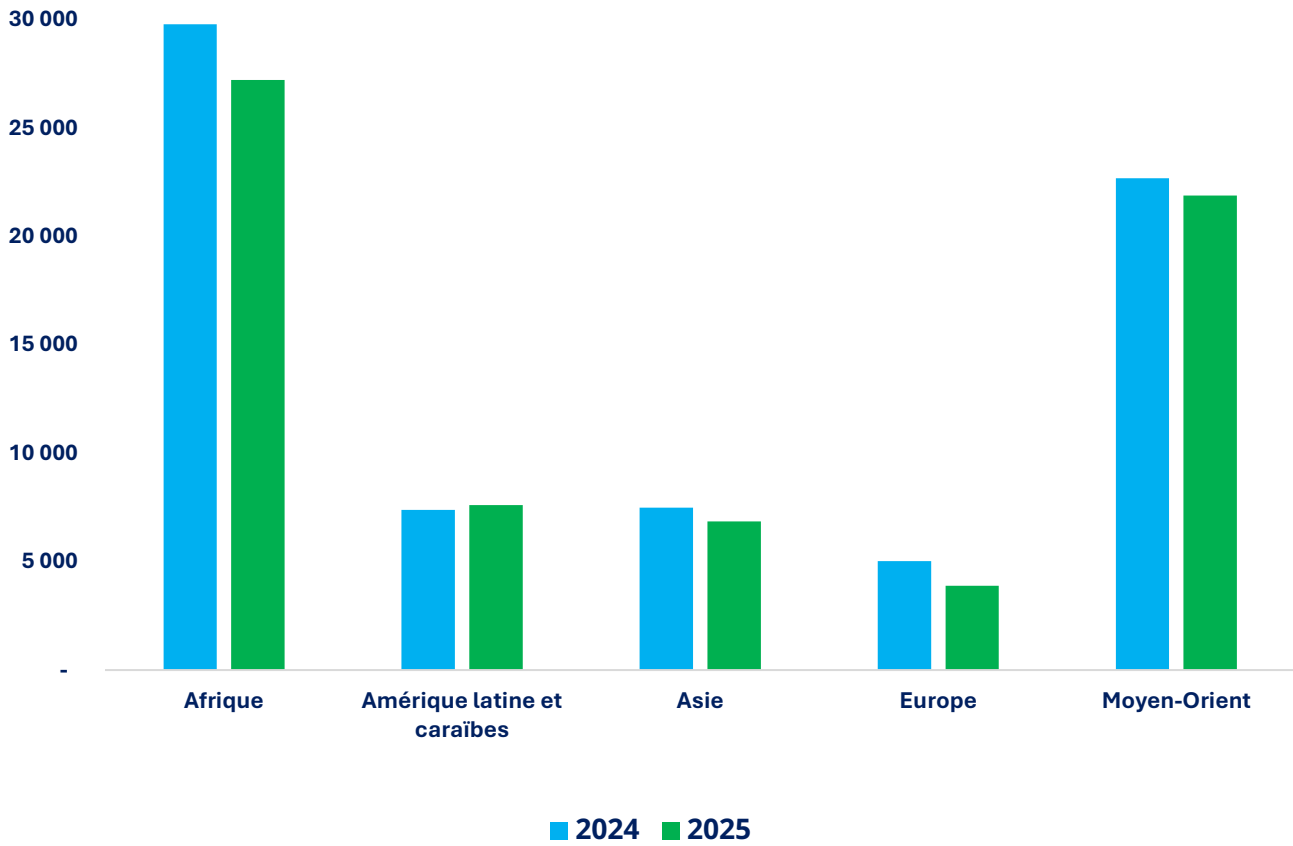
L'année 2025 a également été marquée par des réponses opérationnelles face à des crises humanitaires majeures. Médecins du Monde a mobilisé des ressources significatives pour maintenir et adapter ses interventions dans des contextes de crises aiguës ou de dégradations soudaines : poursuite de la réponse d'urgence à Gaza et en Cisjordanie dans un environnement d'accès extrêmement contraint, maintien des activités en Ukraine malgré l'intensification des violences, réponse rapide au tremblement de terre à Mandalay (Myanmar) et aux inondations au Pakistan, ainsi que démarrage et renforcement d'interventions d'urgence à l'Est de la RDC (Nord-Kivu). Ces réponses ont reposé sur un travail renforcé de préparation aux urgences (EPREP), permettant une mobilisation rapide des équipes, des partenaires et des outils opérationnels. Cela explique également l'augmentation de l'utilisation de l'enveloppe pour les missions exploratoires.

Ces réponses traduisent ainsi la volonté de préserver une capacité d'intervention immédiate, tout en articulant réponses d'urgence et présence de long terme dans les contextes les plus instables. Au-delà de la réponse aux crises humanitaires majeures, nous avons su rester présents sur des sujets clés de transformation sociale et en partenariat avec les acteurs des sociétés civiles locales.

Au-delà des opérations menées directement sur le terrain, l'exercice 2025 confirme le rôle structurant de Médecins du Monde au sein de son réseau international. L'appui opérationnel aux partenaires, les financements obtenus pour le compte du réseau, les actions de plaidoyer et de témoignage constituent des investissements essentiels, contribuant à renforcer l'impact collectif de l'organisation dans un environnement humanitaire de plus en plus fragmenté.

Dans un contexte où l'insécurité financière est devenue structurelle pour les acteurs humanitaires, ce rapport financier témoigne d'une gestion prudente mais déterminée, au service du projet associatif de Médecins du Monde. Il s'inscrit pleinement dans le prolongement du rapport moral 2025 : celui d'une organisation qui assume une position de résistance, continue à soigner et à témoigner, et fait de ses choix financiers un levier stratégique pour défendre le droit à la santé et la solidarité internationale.

## Répartition de nos actions par zone géographique en k€



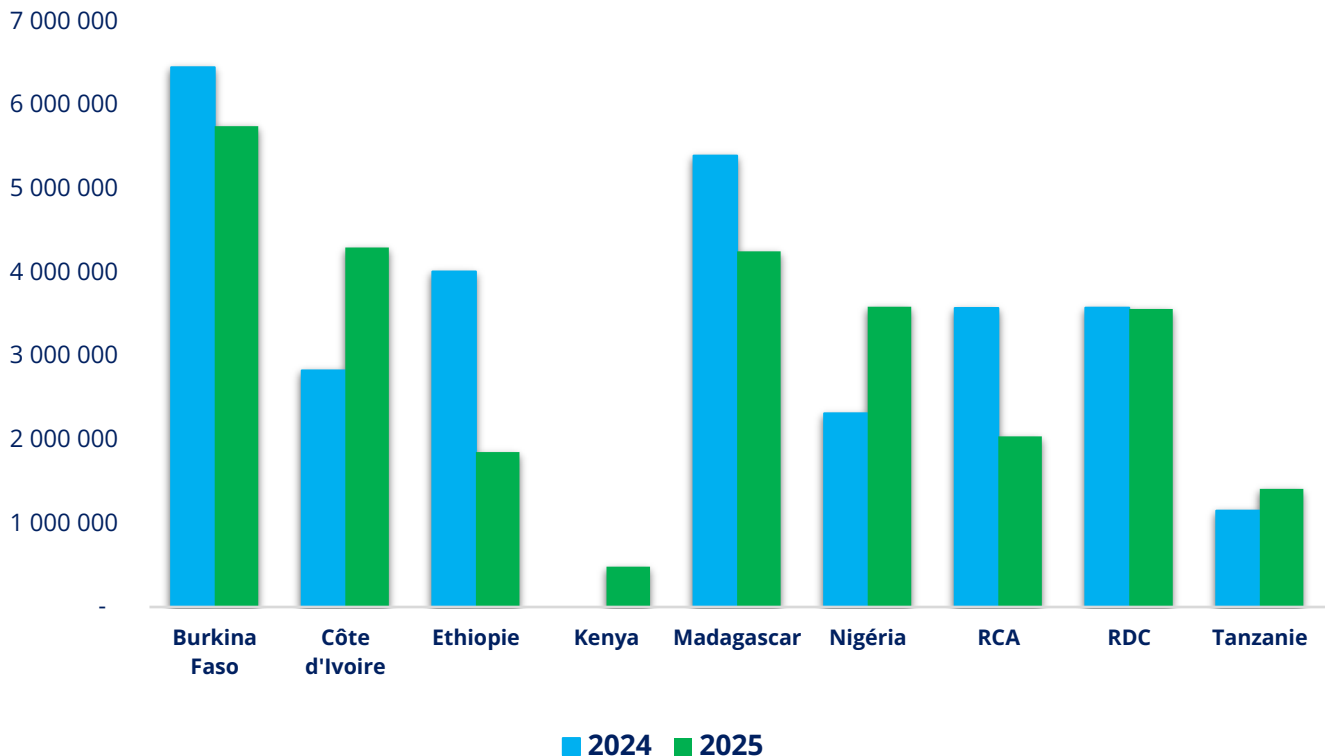
## FOCUS AFRIQUE

Réalisations 2024 : 29,8M€  
 Réalisations 2025 : 27,2M€

L'année 2025 a été marquée par :

- Burkina-Faso : extension de notre projet d'urgence « soins de santé primaires et urgences vitales » dans la région du Centre-Nord et ouverture d'une nouvelle zone d'intervention dans la région de la Boucle du Mouhoun) ; et poursuite des autres projets ;
- Côte d'Ivoire : finalisation de nos activités de dépistage/prise en charge du CCU et prolongement de notre projet régional (Togo et Bénin) de réduction des risques liés à l'usage de drogues et poursuite des autres projets ;
- Ethiopie : Fermeture du projet Santé Mentale, ouverture d'un nouveau projet Soins de Santé Primaires (SSP) avec un focus sur les violences liées au genre dans le Tigré et ouverture du projet d'urgence multisectorielle en région Amhara ;
- Nigéria : Poursuite de la stratégie de transfert des cliniques MdM au ministère de la santé de l'Etat du Borno et réponses aux inondations à Maiduguri, renforcement du projet Soins de Santé Primaires dans l'Etat du Katsina ;
- Madagascar : Forte réduction de notre projet SSP dans le Sud de l'île, évolution de notre projet Droits et Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR) vers un projet de prévention et de prise en charge du cancer du col de l'utérus (CCU) à Antananarivo, fermeture de notre projet de relèvement post-cyclone à Mananjary, déploiement de plusieurs réponses rapides (sécheresse dans le sud, réponse Mpox dans le Nord) ;
- RDC : ouverture d'un projet de réponse d'urgence à Goma dans le Nord Kivu, fermeture du projet DSSR adolescents et jeunes à Kinshasa, structuration et déploiement de notre e-Prep (réponses rapides épidémie de choléra, rougeole et déplacements de populations) et poursuite des autres projets ;
- RCA : Fermeture du projet SSP à Bouca, ouverture du projet SSP à Markounda et continuité de notre projet SSP dans la province de l'Ouam ;
- Tanzanie : assistance technique pour mise en place d'une politique de Réduction des Risques au Rwanda, fermeture du projet DSSR jeunes et adolescentes à Dodoma, poursuite des autres projets.

### Volume financier des opérations en €



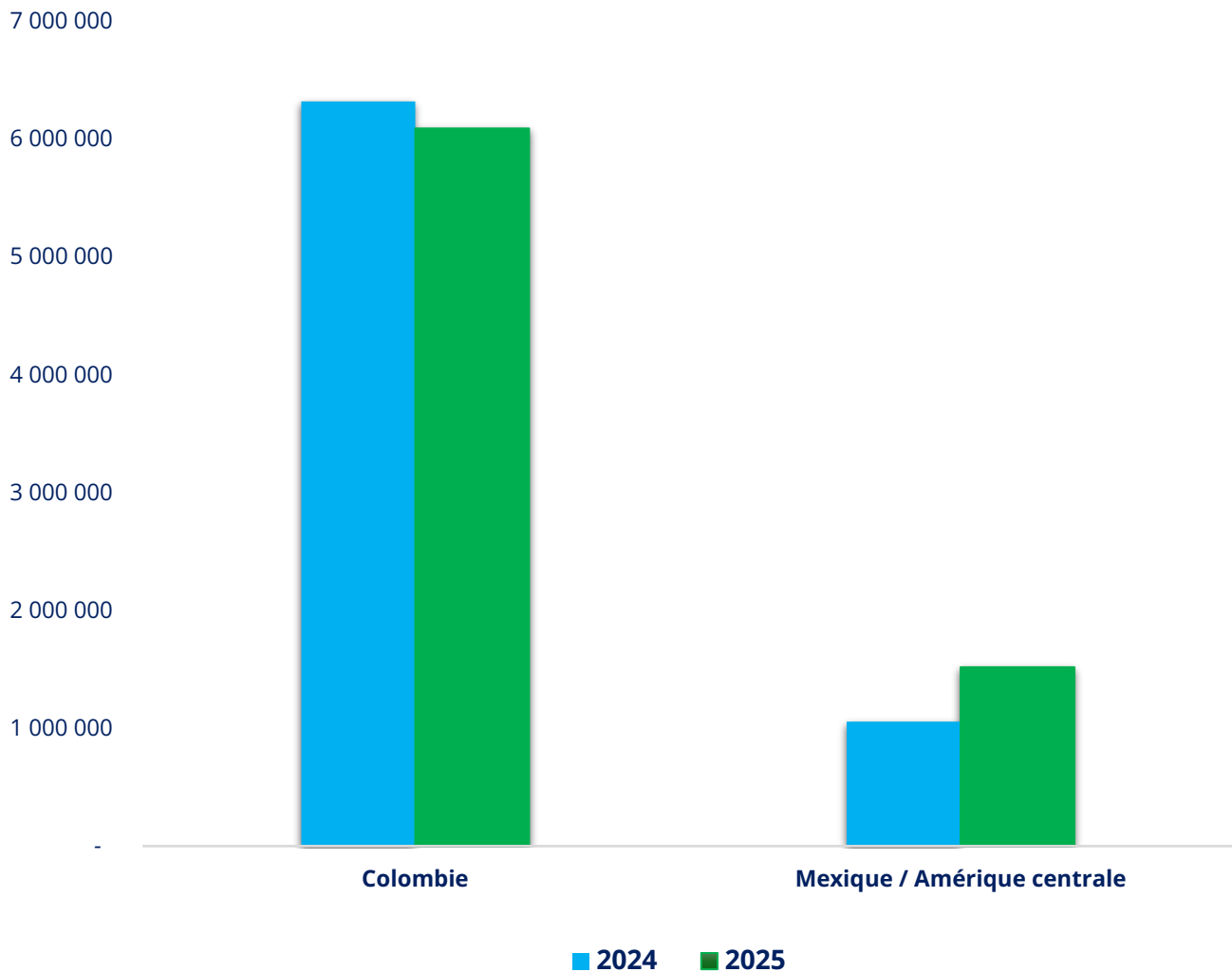
## FOCUS AMÉRIQUE LATINE ET CENTRALE

Réalisations 2024 : 7,4M€  
Réalisations 2025 : 7,6M€

L'année 2025 a été marquée par :

- Colombie : poursuite des programmes visant à rendre effectif l'accès aux soins pour les populations affectées par les conflits tout en appuyant les structures locales et en renforçant le système de santé
- Mexique / Mésamérique : poursuite du projet Feminist Opportunities Now (FON) de financement et de renforcement des capacités d'organisations de la société civile féministes qui luttent contre les violences basées sur le genre.

### Volume financier des opérations en €



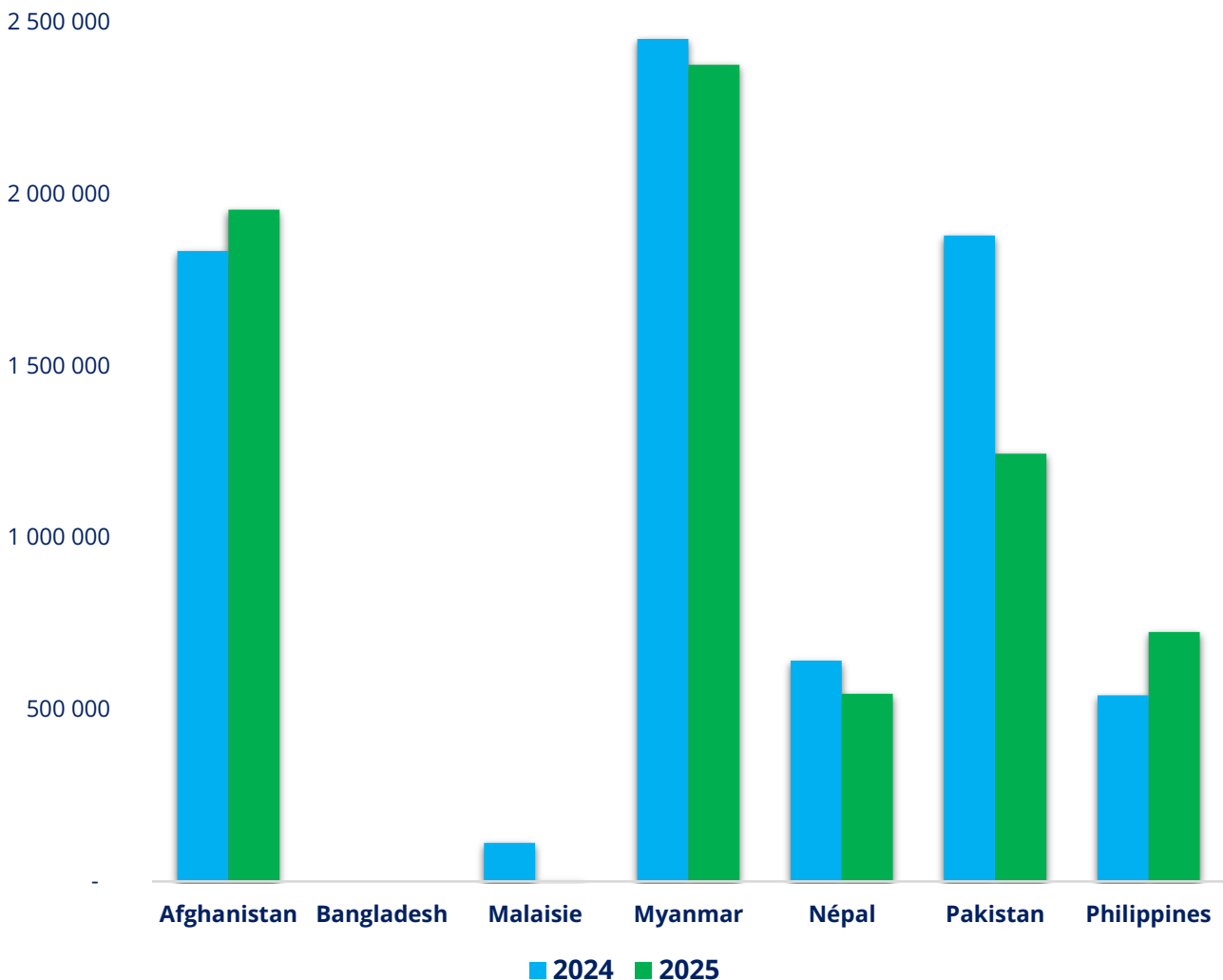
## FOCUS ASIE

Réalisations 2024 : 7,5M€  
 Réalisations 2025 : 6,9M€

L'année 2025 a été marquée par :

- Afghanistan : nouveau projet à Farah et poursuite des autres projets à Kaboul et dans le Wardak ;
- Birmanie : réponse au tremblement de terre ; démarrage d'un projet Réduction des Risques ciblant les Travailleur.se.s du Sexe (TdS) à Yangon et poursuite du projet Réduction des risques dans le Kachin ;
- Népal : Mise en place d'une stratégie de sortie des projets Santé et Environnement, réponse urgence choléra dans la province de Madhesh et mission exploratoire Droits et Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR) dans la même province ;
- Pakistan : fin du projet dans la province du Khyber Pakhtunkhwa (KP), réponse aux inondations et mise en place d'une offre d'avortement par l'intermédiaire de pharmacies identifiées ;
- Philippines : réorientation du projet Santé et Environnement à Manille sur la thématique de l'intoxication au plomb, démarrage d'un projet DSSR à Mindanao et opérationnalisation de la préparation aux urgences avec réponses rapides aux inondations à Manille et intervention suite au Typhon Uwan.

### Volume financier des opérations en €



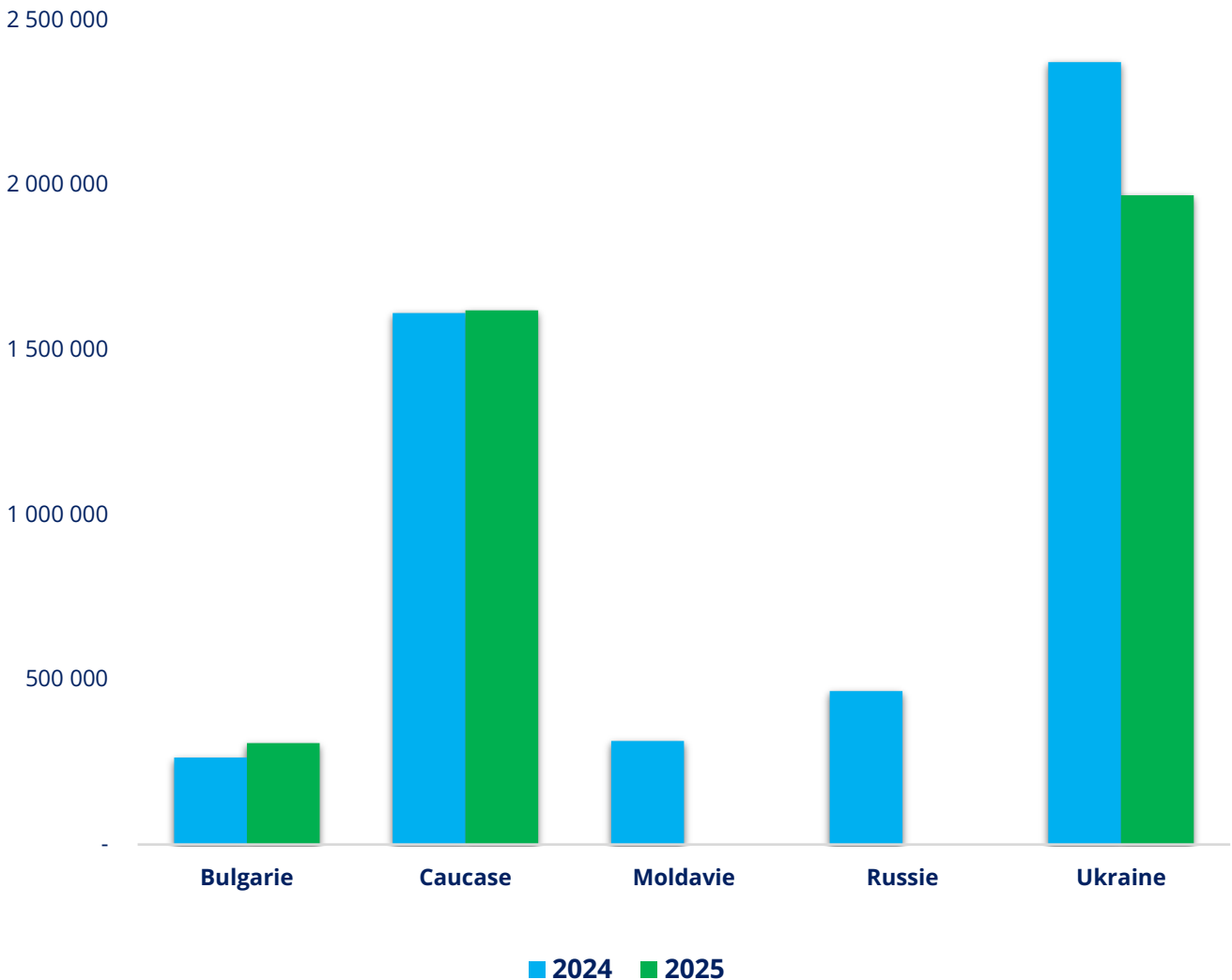
## FOCUS EUROPE

Réalisations 2024 : 5M€  
Réalisations 2025 : 3,9M€

L'année 2025 a été marquée :

- Sud-Caucase : Continuité du projet de recherche sur l'hépatite C en Géorgie, Arménie et Tanzanie ; réduction du projet post urgence en Arménie, et lancement du projet « Intégration de la santé mentale et du soutien psychosocial dans le système de santé » ; et poursuite du soutien à nos partenaires Réduction des Risques en Russie, après fermeture de la mission en 2024 ;
- Bulgarie : fermeture du projet à Sliven ;
- Ukraine : poursuite du soutien aux structures de santé locales et aux organisations partenaires et des cliniques mobiles ; Évaluation des besoins et développement de nouvelles activités de soutien psychosocial à destination des vétérans et de leurs familles ; Exploration des besoins en santé primaire dans la région de Sumy.

### Volume financier des opérations en €



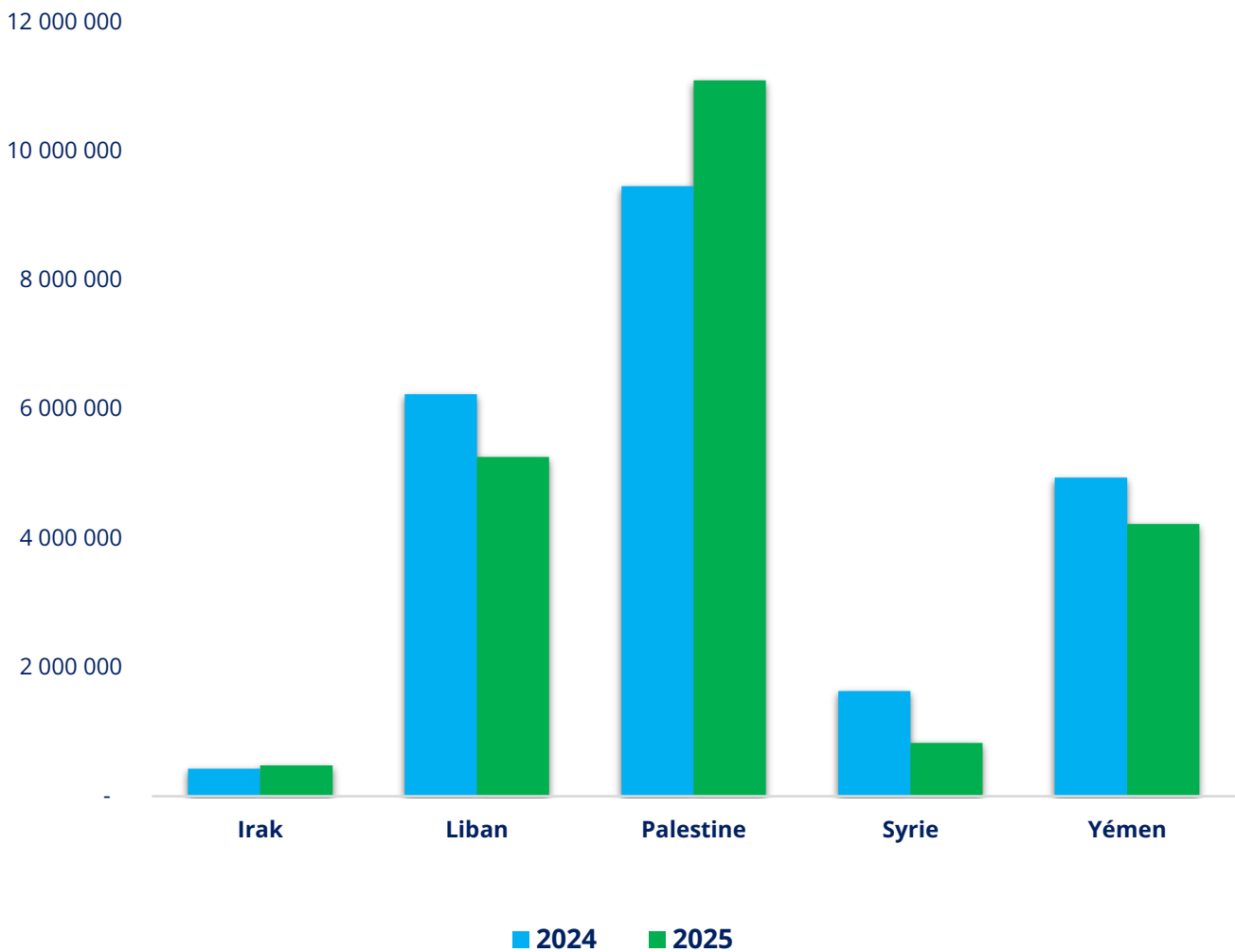
## FOCUS MOYEN-ORIENT

Réalisations 2024 : 22,7M€  
 Réalisations 2025 : 21,9M€

L'année 2025 a été marquée par :

- Irak : poursuite du projet de réduction des risques liés à l'usage de produits psychoactifs stimulants à Bagdad ;
- Liban : soutien aux centres de santé dans les régions de la Bekaa, Tripoli et Baalbek-Hermel en garantissant l'accès à des services de santé de qualité pour les communautés déplacées et hôtes vulnérables ;
- Palestine : poursuite de la réponse à l'urgence à Gaza et en Cisjordanie pour assurer un accès aux Soins de Santé Primaires, aux Droits et Santé Sexuels et Reproductifs et santé mentale et soutien psychosocial ;
- Syrie : déploiement d'une équipe MdM en Syrie, soutien à des centres de santé sur les zones d'Alep et Idlib et missions exploratoires autour de Damas et Dera ;
- Yémen : poursuite du projet en soutien à des centres de santé primaires au Nord et au Sud, ainsi qu'à des services pour les personnes victimes de violences basées sur le genre.

### Volume financier des opérations en €



### 3.1.2 Frais de recherche de fonds

En milliers d'euros	2024	2025
Frais de recherche de fonds	20 241	21 160

Nous avons investi, en 2025, près de 1M€ supplémentaires dans les frais de recherche de fonds en France par rapport à 2024. Cet investissement supplémentaire est inclus dans la réserve pour projet de l'entité « financement de la collecte ».

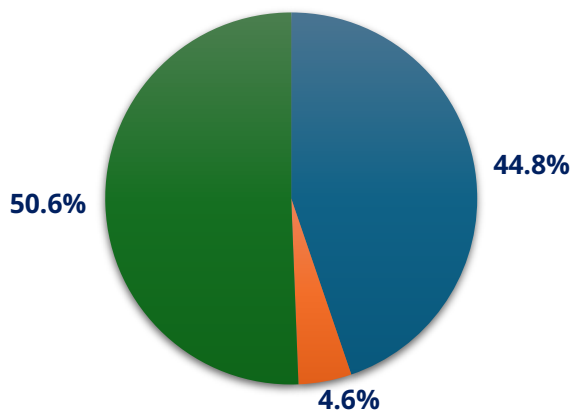
### 3.1.3 Frais de fonctionnement

En milliers d'euros	2024	2025
Frais de fonctionnement	6 704	7 369

Entre 2024 et 2025, les frais de fonctionnement augmentent en valeur absolue (+0,7M€) et en pourcentage (de 4,6% à 5,1%, pourcentage équivalent à 2023).

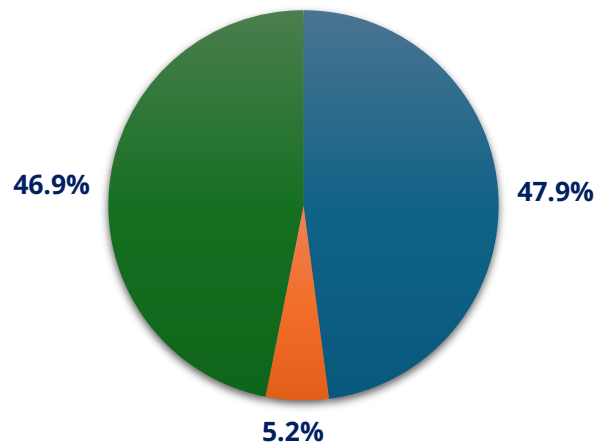
## 3.2 Les ressources

### CROD 2024 - Ressources



- Produits liés à la générosité du public
- Produits non liés à la générosité du public
- Subventions et autres concours publics

### CROD 2025 - Ressources

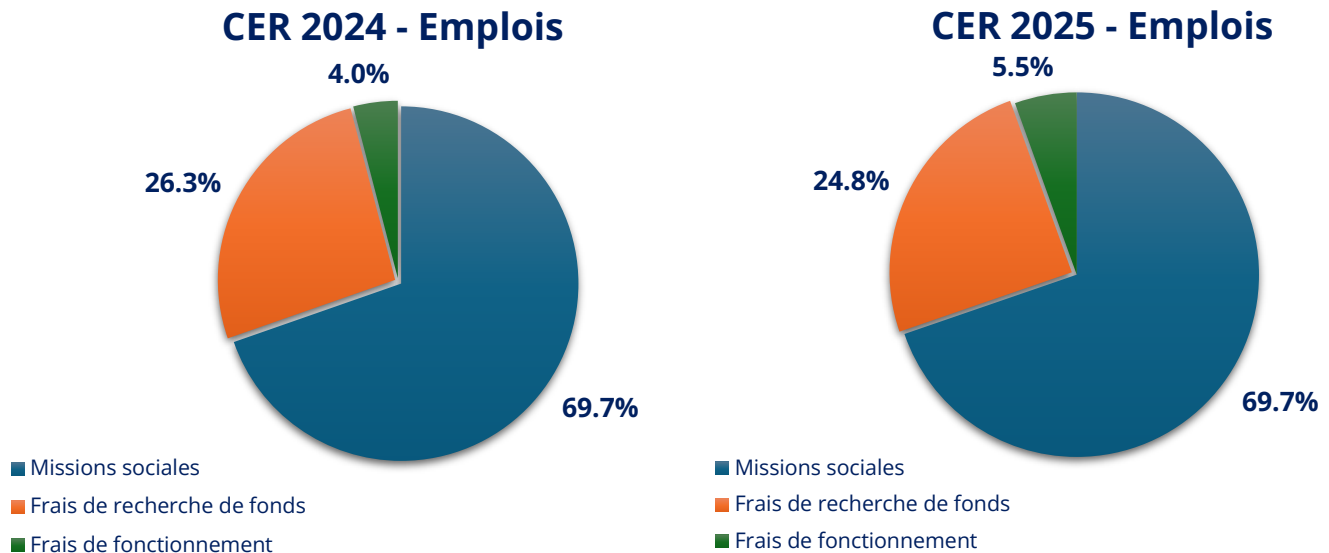


- Produits liés à la générosité du public
- Produits non liés à la générosité du public
- Subventions et autres concours publics

Les ressources ont été analysées précédemment dans le compte de résultat.

#### 4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Comme évoqué précédemment le CER reprend uniquement la partie du Compte de résultat par Origine et par Destination (CROD) relative aux produits liés à la générosité du public et leur utilisation par emploi.



En 2025, tout comme en 2024 près de 70% de la générosité du public totale utilisée l'a été pour les missions sociales (contre 69% en 2023 et 67,3% en 2022), 24,8% pour les frais de recherche de fonds (en baisse par rapport à 2024) et près de 5,5% pour les frais de fonctionnement.

Le solde des ressources reportées liées à la générosité du public au 31/12/2025 s'élève à 62.657.212 euros. Ce solde correspond au résultat déficitaire de générosité du public auquel on soustrait les acquisitions de 2025 et on ajoute les dotations 2025 des acquisitions faites depuis 2018.

Ce montant est en diminution par rapport à 2024 (-1,9M€), ce repli est la conséquence de la poursuite de l'utilisation des réserves pour projets de l'entité, constituées au cours des dernières années, à la suite des résultats excédentaires. La constitution et l'utilisation de ces réserves sont approuvées par les assemblées générales annuelles de l'association.

Pour rappel une politique de constitution de réserves pour projets de l'entité a été validée fin 2023 et le montant de la générosité du public doit servir dans les prochaines années à

- Financer les projets et les combats phares de l'association et ses engagements en tant qu'employeur et en matière d'écoresponsabilité ;
- Financer le solde de l'acquisition en 2021 du siège social à Saint-Denis et les travaux d'agencement qui ont été réalisés ;
- Financer les investissements dans de nouveaux outils en lien avec le plan de transformation ;
- Financer la collecte de membres du réseau pour leur assurer une indépendance financière au service de leur indépendance politique ;
- Financer des projets phares de l'association (fonds avortement, espaces maritimes humanitaires) et investir dans l'avenir avec un focus sur l'écoresponsabilité et la QVCT (qualité de vie et conditions de travail) ;
- Soutenir nos partenaires opérationnels dans le cadre fixé par l'association ;
- Financer une continuité d'exploitation en cas de difficulté.

## **Partie 3 :**

# **Le rapport spécial sur les conventions réglementées**



Carré Vert  
45, rue Kléber  
92300 Levallois-Perret

## Médecins du monde

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA  
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à  
droits et conseil de surveillance  
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

## Médecins du monde

Association reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989  
Siège social : 84 Avenue du Président Wilson, 93210 Saint-Denis  
SIREN : 321 018 749

## Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association Médecins du monde,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

### Conventions passées à au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

- Rémunération de la fonction de Président.

#### Personne concernée :

- Jean-François CORTY, Président depuis le 9 juin 2024

#### Nature, objet et modalités :

Au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2025, Monsieur Jean-François CORTY, a perçu une rémunération brute de 61 230 euros au titre de son mandat social de Président.

Cette rémunération a été perçue conformément aux statuts de l'association et à l'approbation des membres lors de l'Assemblée Générale du 30 mai 2015, renouvelée lors de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2020.

Nous vous confirmons que le montant des ressources d'origine privée, au cours des trois derniers exercices, s'est élevé à plus de 200 000 euros par an et que les statuts (cf. article 10) autorisent bien la rémunération du Président.

Paris Levallois-Perret, 27 mai 2026

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Signé par :  
  
130CF300E20342D...

Aurélie Joubin

Associée

## **Partie 4 :**

# **Le budget pour l'exercice 2026**

Emplois (en milliers d'euros)	Budget 2026	Ressources (en milliers d'euros)	Budget 2026
<b>Missions Sociales</b>	<b>116 570</b>	<b>Produits liés à la générosité du public</b>	<b>64 612</b>
Actions réalisées en France	24 377	Cotisations	4
Actions réalisées à l'étranger	92 193	Dons, legs, mécénat	64 179
<b>Frais de recherche de fonds</b>	<b>21 384</b>	Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	430
Frais d'appel à la générosité du public	20 241	<b>Produits non liés à la générosité du public</b>	<b>3 758</b>
Autres frais de recherche de fonds	1 143	<b>Subventions et autres concours publics</b>	<b>62 741</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>7 447</b>		
<b>Excédent de l'année</b>		<b>Déficit de l'année</b>	<b>14 289</b>
<b>Total</b>	<b>145 401</b>	<b>Total</b>	<b>145 401</b>

## Commentaires sur le budget 2026

Le budget 2026 a été validé par le Conseil d'Administration (CA) du 12 décembre 2025.

Le budget 2025 présenté ci-dessus sous forme de Compte de Résultat par Origine et par Destination simplifié décrit les activités de notre association ou « emplois » ainsi que les produits finançant ces activités ou « ressources ».

Des provisions budgétaires liées aux risques de non-obtention des financements recherchés sont incluses en moins dans les ressources.

Sa construction s'est opérée en lien avec

- les priorités du Conseil d'Administration présentées dans la note d'orientation politique et stratégique 2025-2026
- le plan stratégique 2,
- et les éléments budgétaires du budget prévisionnel 2026.

Le budget a été construit sur 3 années (2026, 2027, 2028).

Seul le budget 2026 fait l'objet d'une approbation lors de l'Assemblée Générale (AG) 2026, les deux années suivantes seront revues de façon glissante.

Le Conseil d'Administration a décidé de présenter au vote de l'AG un budget déficitaire en lien avec les chantiers prioritaires du CA. Le résultat ressort à -14,3M€. Ce résultat après proposition de reprise des réserves pour projets de l'entité est estimé à -2,3M€. Pour rappel, ces propositions de reprise de charges sur les réserves pour projets de l'entité feront l'objet d'un vote à l'Assemblée Générale de 2027 qui clôturera les comptes 2026 de l'association.

Ce budget répond aux priorités du CA suivantes :

- Consolider l'engagement associatif et accélérer l'adhésion
- Mieux résister avec nos partenaires
- Maintenir notre indépendance face à l'adversité

Il a été construit dans un contexte de crise des valeurs, et par conséquent de la baisse des financements de la solidarité, de restriction importante de l'espace humanitaire et de multiplication des crises.

3 principes ont présidé lors de cette construction :

- Solidarité et co-responsabilité
- Qualité des pratiques et sécurité des équipes
- Poursuite des investissements sur l'avenir.

## **Emplois du budget 2026**

Les comparaisons ci-dessous s'effectuent entre le réalisé 2025 et le budget 2026.

Le budget 2026 prévoit une légère croissance de 1% en pourcentage et de 1,5M€ en valeur absolue entre le réalisé 2025 (143,9M€) (total des emplois, sans dotations aux provisions et hors fonds dédiés) et le budget prévisionnel 2026 (145,4M€).

### **Missions sociales :**

Le volume des missions sociales présenté au budget 2026 est de 116,6M€ (en légère croissance de 1,2M€ par rapport au réalisé 2025 qui s'élève à 115,4M€).

Le ratio des missions sociales par rapport au total des emplois ressort à 80,2%, c'est-à-dire le même pourcentage qu'au réalisé 2025.

### **Frais de recherche de fonds :**

Les frais de recherche de fonds passent de 21,2M€ au réalisé 2025 à 21,4M€ au budget 2026. Ce montant démontre le souhait de MdM de maintenir les investissements dans la collecte en France et dans le réseau. Le ratio est à 14,7% comme au réalisé 2025.

### **Frais de fonctionnement :**

Les frais de fonctionnement sont en augmentation de 0,1M€ seulement, conformément à l'augmentation des autres emplois.

## **Ressources du budget 2026**

Les recettes issues de la générosité du public diminuent de 4% par rapport à 2025.

Lors de la construction budgétaire il est possible que nous ayons été prudents dans nos estimations de la collecte en 2026, le résultat très satisfaisant de 2025 n'étant pas encore connu.

Le budget prévoit une nouvelle diminution des subventions publiques de 3,1M€ soit -4,7% entre le réalisé 2025 (65,8M€) et le prévisionnel 2026 (62,7M€).

## **Résultat du budget 2026**

Le résultat attendu est déficitaire de 14,3M d'euros, avant la reprise des réserves pour projet de l'entité.

Le montant estimé du déficit après cette reprise des réserves est estimé à -2,3M€.

C'est l'AG de clôture des comptes 2026 qui aura lieu en 2027 qui décidera d'affecter le montant des charges sur les réserves.

## **Conclusion sur le budget 2026**

Ce budget 2026 traduit :

- La force d'adaptation de l'association aux différents contextes, qu'ils soient humanitaires, politiques, bailleurs, financiers etc.
- Sa volonté de poursuivre les investissements dans la collecte, et de continuer à diversifier ses sources de financement
- Sa prudence en matière de collecte et de budgétisation opérationnelle,
- Son respect des engagements pris par les différentes AG successives pour sanctuariser certains projets dans des réserves et pour consommer ces réserves au fur et à mesure des exercices comptables.

